VOYAGE A ALGER,

OU

DESCRIPTION DE CETTE VILLE,

DE SES ENVIRONS

ET DU ROYAUME

D'ALGER,

AVEC L'ÉTAT DE SON COMMERCE, DE SES FORCES DE TERRE ET DE MER; SON GOUVERNEMENT ET LES MOEURS ET USAGES DE SES HABITANS.

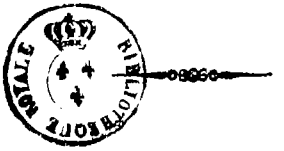

PARIS,

LECOINTE, Quai des Augustins, n.° 49.

1830.

L 8
LK 20

VOYAGE

A ALGER.

Description géographique des provinces d'Alger.

Le royaume d'Alger, borné au couchant par les montagnes de Trara, qui appartiennent à l'empire de Maroc, au levant par la rivière de Zaine, qui le sépare du royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, et au midi par le Sahara ou désert, est l'un des plus grands de la Barbarie ; il s'étend de 7 d. 37 m. de longitude est, à 4 d. 18 m. de longitude ouest ; il a environ deux cents lieues de l'est à l'ouest, et cent cinquante du nord au sud, le territoire de ce royaume, comprend la Numidie, et l'ancienne Mauritanie. On peut évaluer sa population à 2,800,000 âmes, dont 15,000 Turcs, 145,000 Couloglis, 60,000 juifs et 258,000 Maures.

1.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Description d'Alger.

Alger, capitale de ce royaume, est bâtie sur une montagne en forme d'amphithéâtre, baignée au nord et au nord-est par la méditerrannée. Cette ville offre au loin le plus magnifique coup-d'œil ; et ses maisons qui s'élèvent graduellement jouissent presque toutes de la perspective la plus agréable du côté de la mer, sa population est évaluée à 120,000 ames, parmi lesquels il y a 15,000 juifs et 2,000 esclaves chrétiens.

Cette ville à la forme d'un carré long, elle est ceinte d'une forte muraille de briques haute de 40 pieds, et flanquée de redans garnis de canons. Elle compte quatre portes et une poterne. Une de ces portes donne sur le port et les autres conduisent dans les terres, la porte de l'ouest, se nomme *Bebe-Luette* ; celle de l'est, *Bebe-Zou* ; celle du sud, *Porta-Nova* ; et celle du port, *Bebe-Zera*. Elles sont défendues par des courtines garnies de canon. Près de la *Porta-Nova* au plus haut de la ville, se trouve la citadelle de forme octogone, appelée l'Alcassaubach, qui servait autrefois de palais au Deys ; l'on y conserve maintenant le trésor de l'état. Le Dey habite aujourd'hui *la Casa de rei*, le palais du roi, situé sur

la seule place que se trouve dans Alger. Ce palais diffère peu des maisons des particuliers, si ce n'est par une grande porte, un fanal et un pavillon sur la terrasse de la façade. Les murs intérieurs sont garnis de toutes sortes d'armes, et les appartemens ornés d'une grande quantité de montres, de pendules, de miroirs et autres objets de luxe. Le trône du Dey est en marbre, recouvert de tapis sur lesquels on étend une peau de lion quand ce prince s'y asseoit.

Du côté de l'ouest la ville entière est dominée par une chaîne de hautes collines, sur lesquelles sont élevés des fortins qui commandent une grande partie de la rade et de la rivière Rehar, mais les ouvrages les plus forts sont près de la mer. A un quart de lieue au sud-est de la ville, on voit le château de l'empereur, fort, isolé sur une colline, ayant trois bastions irréguliers, une contre-garde, le tout construit en briques; ce fort, qu'on prétend avoir été élevé par Charles-Quint, est dominé par plusieurs éminences voisines.

Alger ne contient qu'une seule grande rue qui la traverse d'un bout à l'autre, c'est là que sont les maisons des riches, les magasins des principaux marchands et le marché des comestibles, le reste de la ville n'offre que des rues si étroites, qu'à peine six personnes peuvent y passer de

front. C'est sans doute pour se garantir des rayons du soleil qu'on les a tenues si resserrées ; mais leur extrême malpropreté rend le séjour d'Alger très-désagréable. Néanmoins les maisons offrent quelques agrémens, elles sont presque toutes bâties sur le même modèle, et ressemblent à une tour carrée à deux étages surmontées d'une plateforme qui sert à la fois de jardin et de promenade. Tous les ans on blanchit l'extérieur de ces maisons et des édifices publics. Aucune fenêtre ne donne sur la rue, elles sont percées du côté des galeries et ne prennent jour que de la cour. Au moyen des terrasses qui sont construites à leurs sommets, les voisins se rendent visite, et peuvent même passer d'une rue à une autre par des échelles placées à cette fin.

Alger renferme dix grandes mosquées et cinquante petites, un hôtel des monnaies dirigés par des juifs, cinq casernes bien entretenues, ayant une cour et une jolie fontaine au milieu, et qui peuvent contenir chacune deux mille hommes.

Le port est petit, peu sûr et entièrement ouvert aux vents du nord et nord-est. Il a 130 brasses de long, 80 de large et 15 pieds de profondeur, il est formé par deux môles, construits sur des rochers isolés que l'on a joints à la ville par une chaussée de trois cents pas de long, assez

forte pour résister au choc des vagues qui la battent de tous les côtés. L'entrée du fort est retrécie par une jetée, et tout ce terrain est couvert par de triples batteries et des fortifications, parmi lesquelles on distingue le château rond, qui est à l'épreuve de la bombe.

La rade d'Alger a trois lieues d'ouverture et une et demie de largeur, elle s'étend en forme circulaire depuis le cap Matifoux jusqu'à la ville. Le fond est de vase, et elle a depuis 14 jusqu'à 32 brasses de profondeur. Les vents de l'ouest et du nord, la rendent très-dangereuse, surtout l'hiver, mais beaucoup moins pendant l'été.

Des batteries et un grand nombres de redoutes protègent le chemin qui va de la porte *Bebe-Zou*, au fort Matifoux, à l'extrémité orientale de la rade d'Alger. La route qui mène à la porte *Bebe-Luette*, est également couverte par de fortes batteries, le fort des Vingt-quatre heures et le fort des Anglais.

Douze à quinze milles maisons de campagnes, embellissent les environs d'Alger à trois lieues de distance, elles sont construites au milieu de vignes et de jardins plantés d'oliviers, de figuiers, de grenadiers, d'orangers et de toutes sortes d'arbres à fruits.

La rivière Rebar à son embouchure à peu de distance et à l'ouest d'Alger.

Division du Royaume.

Schaw partage cette contrée en trois provinces, dont chacune forme un gouvernement particulier; *Tlem-san* ou *Tremecen* au couchant, *Constantine* vers le levant, et *Titteri*, qui comprend le district d'Alger et quelques dépendances vers le sud.

La province de Tremecen, située sur la frontière de l'Empire de Maroc, s'étend depuis les montagnes de Trara jusqu'à la rivière de *Mazaffran*, dans la longueur d'environ soixante lieues. C'est la portion la plus fertile du Royaume d'Alger. Les villes qu'on rencontre sur la côte, en allant de l'ouest à l'est, sont

Hunain, petit port de mer.

Tackumbreet, l'ancienne *Siga*, où les rois Numides avaient établi leur résidence. Cette ville est bâtie sur la *Tafna*, grande rivière qui en reçoit plusieurs autres, et dont les bords sont habités par différentes Tribus d'un même peuple, appellé *Vool hasa*. Le *Ved-el Mailah* coule un peu plus loin, au pied d'un pays montueux, habité par la Tribu de *Scheffa*.

Andalouse, bâtie par une colonie de Maures

Andalousiens, qui furent chassés d'Espage au commencement du dernier siècle.

Oran, que les Africains nomment *Warran*; construite sur la pente d'une montagne, au sommet de laquelle il y a deux châteaux qui défendent la place. Les environs de cette ville forment un paysage charmant, soit par la beauté des plantations, soit par l'abondance des sources et des cascades naturelles qu'on y rencontre.

Malasquivir, à une lieue d'Oran, place très-forte. C'est le meilleur port de cette côte, *Geeza* et *Canastel* sont des villages voisins, habités par des Tribus d'Arabes.

Arzew, l'*Arsenaria* des Anciens. On y trouve d'assez beaux restes d'antiquité, avec des inscriptions. Le côté de la mer est environné de précipices, qui servent de fortification naturelle à la ville. Mais ses dehors, du côté de la campagne, sont charmans. Les Maures appellent le port d'Arzew *Beni Zeian*, à cause des Arabes de ce nom, établis dans cette partie de Tremecen, où ils formaient une société nombreuse. Il y a aux environs de cette ville plusieurs mines de sel. *Ce serait*, dit l'Auteur que j'ai cité, *un trésor inestimable sous un autre gouvernement; vu la facilité qu'on a à tirer le sel de la mine, la commodité du transport, le voisinage de la mer, et l'abondance de*

ces salines, qui sont inépuisables. Les rivières de *Sikke* et d'*Habrah* coulent à l'Orient d'Arzew, et se perdent dans la Méditerranée, après s'être réunies une lieue au-dessus de leur embouchure.

Masagran, petite ville, qui n'est entourée que d'une muraille de terre.

Musti-Gannim, ou *Mostagan*, qui s'élève en amphithéâtre sur la pente d'une colline. C'est, après Tremecen, la plus grande ville de la province dont nous parlons. On croit dans le pays qu'elle s'est formée de plusieurs villages, bâtis à peu de distance les uns des autres; et ce qui paraît confirmer cette tradition, c'est qu'on trouve encore entre ses rues plusieurs espaces vuides. Ses murailles et son château sont d'une construction si bonne, que Schaw se persuade que ces édifices sont l'ouvrage des Romains. Les Turcs entretiennent une garnison à Mostagan. On trouve aux environs quantité de vergers, de jardins et de maisons de plaisance, qui forment un paysage très-agréable. A quatre lieues de cette ville est l'embouchure du *Shellif*, le plus grand fleuve du Royaume d'Alger. Il sort du Sahara par plusieurs canaux, dont les Arabes font monter le nombre à soixante-dix, et après avoir reçu dans son sein le *Midroé*, l'*Harbeene*, le *Wed-el-Fuddah*, l'*Archew* et d'autres rivières, il se précipite dans la

Méditerranuée environ à vingt-sept lieues de sa source.

Tnis, ou *Tennis*. C'était, avant la conquête de Barberousse, la capitale d'un petit Etat particulier. Son terroir est fertile en blé, et l'on y recueille aussi beaucoup de miel. Sa rade est battue des vents du nord et d'ouest, et les vaisseaux ne peuvent choisir une retraite plus dangereuse. Il y a parmi les Maures une tradition, que les anciens habitans de cette ville étaient les plus fameux Magiciens de l'univers, et que Pharaon fit venir à sa Cour les plus habiles d'entr'eux, pour les opposer à Moyse, qui opérait tant de miracles avec sa baguette. Il n'est point de peuple plus fripon dans toute l'Afrique. Au-delà du territoire de Tennis on trouve diverses Tribus Africaines, telles que les *Beni-Headjah*, les *Beni-Howad*, les *Goriah*, les *Lahartt*, les *Beni-Yifrah*, etc. Ces dernières Tribus, dont l'humeur est très-farouche, ont chassé les Maures Andalous, établis à *Bresk*, ancienne colonie Romaine, qui, depuis ce temps, est absolument déserte.

Sargel, ou *Sher-Shel*, fameuse par ses poteries de terre et son acier, est, au jugement du voyageur Anglais, la *Julia Cæsarea* des Romains. Les belles colonnes, les aqueducs, et d'autres morceaux d'antiquité qui s'y trouvent, donnent

une grande idée de son ancienne magnificence. C'est aujourd'hui une petite place, qui n'a qu'un mille de circuit, mais dont la situation est très-riante. Elle a pour voisins les *Beni-Masser*, les *Shenooah*, et d'autres Tribus d'Africains et d'Arabes, qui la tiennent bloquée en quelque manière, et lui coupent, quand ils veulent, toute communication avec le reste du Royaume. Du reste, ses hautes murailles la mettent à l'abri des insultes de ces Barbares. Son port, qui était autrefois spacieux et commode, est aujourd'hui impraticable, non-seulement à cause des sables qui le comblent, mais par la quantité de grosses pierres dont il est rempli. On croit qu'elles y ont été jetées par un tremblement de terre, qui renversa l'Arsenal et d'autres bâtimens construits sur le rivage; et ce qui peut faire ajouter foi à cette tradition, c'est que dans les basses marées le fond paraît couvert de débris de colonnes et de grands quartiers de murailles. Le pays qui environne la ville est arrosé de plusieurs sources, qui le rendent très-fertile. L'*Hashem*, assez grande rivière, n'en est éloignée que de deux lieues.

Le reste de la côte n'offre que quelques villages, dont le plus considérable est celui d'*El Coleah*. On voit dans le pays de beaux restes d'antiquité, tels que les ruines de Tefessad, qui occupent près

d'une lieue de terrain ; le *Kubbee Romeah*, ou sépulcre Romain, espèce de pyramide, dont la base a quatre-vingt-dix pieds de diamètre ; un grand nombre de tombeaux de pierre de forme oblongue, et d'autres édifices de même genre, dont les Anciens ont parlé. C'est à quatre milles d'El Coleah qu'est l'embouchure du *Mazaffran*, qui termine la province de Tremecen du côté de l'est. Ce fleuve, qui reçoit dans son cours plusieurs rivières, et qui prend différens noms, suivant les lieux qu'il arrose, n'est guère inférieur au Schelif. Il fait tant de détours dans les vallées du Mont-Atlas, que Schaw fut obligé de le traverser quarante fois dans une heure.

En s'éloignant de la côte, on trouve, dans l'intérieur des terres :

Nedroma, près des montagnes de Trara, ville qui n'est remarquable que par la beauté de sa situation, et par la fertilité de son terroir. Elle fait un assez grand commerce de poteries. A sept lieues de-là, vers le sud-est, on rencontre les habitations des *Beni-Snouse*, fameuse Tribu d'Africains, établis sur les montagnes du même nom, où ils ont construit quantité de villages, dont le plus considérable se nomme *Tefzra*. Ce district produit beaucoup de figues, de pommes et de vin.

Tremecen, à cinq lieues de l'embouchure de la

Tafna. C'est la capitale de la province de ce nom, et une ville fort ancienne. Les Maures et les Arabes l'appellent *Tlem-San*. Schaw se persuade que c'est la *Lanigara* de Ptolémée. Sa situation est sur une éminence, arrosée de plusieurs sources. Presque toutes ses murailles sont d'un mortier composé de sable, de chaux et de petit cailloux, qu'on a jeté dans des moules de bois, dont la marque est encore empreinte sur cette maçonnerie, qui est aussi solide que la pierre. Hassan, dey d'Alger, sacagea cette ville en 1670, pour châtier la désobéissance de ses citoyens, et la détruisit presque totalement, de sorte qu'il en reste à peine la sixième partie. On y trouve des fragmens d'autels, de colonnes et de vases antiques.

A un mille de Tremecen, du côté de l'ouest, sont les ruines de *Mansourah*, qui n'a ni maisons, ni habitans; mais qui a conservé la plus grande partie de ses anciens murs. En s'éloignant vers le midi, on trouve successivement les habitations des *Welled Zeire*, des *Halfa*, des *Beni-Smeal*, et les camps des Bedoins, appellés *Har-Arr*, qui sont à l'entrée du Sahara. A dix ou douze lieues de Tremecen, vers le Nord, sont les ruines de la grande ville de *Sinan*, et une lieue plus loin est la rivière d'*Huexda*, que les Arabes nomment *Wed-el-Mi'ah*, sur les bords de laquelle Aruch

Barberousse répandit ses trésors, pour ralentir la poursuite des Espagnols ; stratagême qui lui eût peut-être réussi contre toute autre nation. Les *Benni-Ammer* ont établi leur demeure au-delà du Wed-el-Mailah. C'est un peuple nombreux et guerrier, qui parle fort bien la langue Castillane, à cause de son commerce avec les Espagnols. Les *Welled Alli* et les *Welled Mousa* occupent les montagnes et les plaines qui s'étendent dans le voisinage, vers le midi ; et un peu plus loin on rencontre les *Hashem*, entre les rivières de *Makerrah* et de *Tagiah*. Ces derniers forment une société fort nombreuse. Ils ne payent aucun tribut à la République ; mais quand elle a besoin de leur secours, ils servent en qualité de volontaires dans ses armées.

El Callah et Mascar sont deux autres villes situées vers le sud. Il n'y a rien de plus pauvre que leurs maisons ; mais il se fait à El Callah un grand commerce de tapis et d'étoffes : les Turcs y ont une citadelle et une garnison. A dix lieues de Mascar, en marchant toujours vers le midi, on trouve, sur la frontière du Sahara, les habitations de *Frendah*, de *Giran*, de *Tagazoute*, et de *Sbeebah*, occupées principalement par les Arabes. Sbeebah a été conquis par les Turcs dans ces derniers temps ; mais ils n'ont jamais pu sou-

mettre les autres districts, qui sont situés dans des lieux dont l'accès est très-difficile. Les *Zeedaamah*, les *Mahal*, les *Feetah*, les *Mailif* et les *Bookhammel* sont d'autres Arabes de ces quartiers.

Mazouna, ville bâtie par les Maures, à peu de distance du Shellif. Ce canton est habité par diverses Tribus, dont la plus considérable est celle des *Magrowad*, qui sont Africains d'origine.

Nador et *Go-jeeda*, dans les montagnes de Gétulie, qui appartiennent au Sahara. Ce pays est principalement peuplé d'Arabes, qui ne payent point de tribut. On y trouve un monument assez curieux, ayant la forme d'une tour, qui a servi de tombeau à quelque personnage distingué. Les Arabes croient qu'il renferme un trésor, et c'est dans cette idée qu'un de leurs Princes y fit graver l'inscription suivante : *Mon trésor est mon ombre, et mon ombre est mon trésor. Cherchez, ne désespérez pas. Désespérez, ne cherchez point.* Il y a autour du même tombeau plusieurs cercueils de marbre. On rencontre du côté de l'est, hors des limites du désert, les *Beni Yimnah*, les *Beni Mido*, les *Welled Spee*, les *Welled Uxeir*, et plusieurs autres peuples, dont plusieurs n'ont point encore été soumis par les Turcs.

Merjejah et *Beni Rathid*, places autrefois considérables, ne sont plus aujourd'hui que de pau-

vres hameaux, dont le premier appartient à une famille de Marabouts, qui se sont succédés de père en fils depuis plusieurs siècles.

El Herba, ancienne Colonie Romaine, où l'on trouve quelques antiquités.

Maliana, dans les montagnes de l'Atlas, autre ville Romaine, qui a retenu son ancien nom. A trois lieues de-là sont les bains chauds de *Mereega*, qui attirent un grand concours de monde. Le pays qui les environne n'offre que des montagnes escarpées et des précipices; mais un peu plus loin on trouve les belles plaines de *Mettigiah*, qui ont cinquante milles de long sur vingt de large. C'est un pays agréable et fertile, arrosé d'un grand nombre de sources et de ruisseaux. La partie orientale de ces plaines dépend du district d'Alger, et les habitans de cette ville ont ici de belles maisons de plaisance et de bonnes métairies, qui fournissent à la Capitale la plupart des provisions qu'on y consomme.

La province de Titteri s'étend à l'orient du Tremecen, et comprend le territoire d'Alger et quelques dépendances vers le sud. Sa longueur de l'est à l'ouest, et du septentrion au midi, est à peine de vingt lieues. Le Bey de cette contrée n'a qu'un très-petit département: car le district de Mettigiah, et les autres cantons qui environnent

la Capitale, relèvent immédiatement du Dey, qui les fait régir par des *Kaïdes*, ou Commandans particuliers. Le pays est un peu plus uni que celui de Tremecen. Toutes les terres de la côte, jusqu'à cinq ou six lieues de la mer, sont très-basses; le reste est coupé de montagnes.

Alger, sa capitale, n'a qu'une demi-lieue de circuit, quoiqu'on y compte 120,000 habitans. Les Arabes la nomment *Al Gezeira*, à cause de sa situation dans une presqu'île, et les Turcs *Al jezeir al gazi*, c'est-à-dire, Alger la guerrière. Elle s'élève en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, de manière que presque toutes ses maisons ont la vue de la mer. (Nous avons donné la description de cette ville à la page 6.)

L'observateur Anglais croit que cette ville est l'*Icosium* des Anciens. Cependant il ne reste à Alger aucun monument qui atteste sont ancienneté, d'autres auteurs prétendent que c'est le *Iomnium* de l'antiquité; mais ce qui prouve qu'elle a existé sous les Romains, ce sont plusieurs inscriptions romaines qui ont été trouvées dans son enceinte.

On compte dans les environs d'Alger jusqu'à 1800 métairies, appartenant aux Turcs ou aux Maures, qui font cultiver leurs terres par des esclaves. Les Maures de Grenade y ont planté des

vignes, qui sont d'un grand produit. On y recueille aussi du chanvre, du ris et des grains de toute espèce, avec une grande abondance de fruits et de légumes.

Le *Boogereah*, une des plus hautes montagnes de la province, est à une petite distance d'Alger, vers le nord-ouest. Il y a quelques Dashkras, ou tribus Africaines, dans ce quartier.

Du côté du sud est la rivière de *Harateh*, qui arrose la plus fertile portion des plaines de Mettigiah. Sa largeur est une fois plus grande que celle du Mazaffran, surtout lorsqu'elle a reçu dans son lit le *Wed el Kermez*. Le *Budwove*, que les Arabes nomment *Kadarah*, le *Corsoe*, la *Merdass*, l'*Yisser* et le *Boobberak* sont les autres rivières du pays. La *Regia* est une espèce de torrent, qui n'a des eaux qu'en hiver. Ces rivières coulent entre le mont Atlas et la mer, et baignent les habitations des *Rassouta*, des *Durgana*, des *Marashda*, des *El Gibeel*, des *Geuse*, des *Beni Hameed* et des *Adrowa*, nations tributaires des Algériens.

Du côté du sud, dans le voisinage de l'Atlas, on trouve *Bleeda* et *Medea*, deux petites villes qui n'ont que des murs de terre, si peu épais, qu'ils sont percés en plusieurs endroits par les guêpes. Leur territoire est abreuvé de plusieurs

sources, et elles sont entourées de jardins et d'habitations agréables. Medea doit sa fondation aux Romains, qui l. ommèrent *Lamida*, et son rétablissement à Al Mahadi, premier Calife Fathimite, qui, selon les Ecrivans Arabes, lui donna son nom. Il ne faut pas la confondre avec Mahadia, autre ville que le même Calife bâtit à l'embouchure du golfe de Gabes, dans le Royaume de Tunis. Bleeda est la *Bida-Colonia* de Ptolomée.

Les *Summata*, qui vivent sous la protection d'un Prince particulier, habitent les montagnes situées à l'occident de ces deux villes. Les *Mezzia* ont leurs demeures vers l'orient. Il y a plusieurs autres tribus dans cette partie de l'Atlas et dans les montagnes voisines, dont la plus haute est le *Jurjura*, longue chaîne de rochers, qui servent de retraite à un grand nombre de Cabiles. Ces Africains, retranchés dans des lieux inaccessibles, ne payent point de tribut aux Turcs, et se font entr'eux une guerre cruelle.

Ce que les Arabes appellent *Titteri Dosh*, et les Turcs *Hadjar Titteri*, est un autre chaîne de rochers, plus escarpés encore que ceux de Jurjura. Elle s'étend au midi de cette dernière montagne, vers le Sahara, et donne son nom à la province dont nous parlons. Ce quartier est occupé par diverses tribus d'Arabes, dont la plus puissante

est celle des *Velled-in-anne*. Un peu plus loin sont d'autres tribus du même peuple, comme les *Velled Taan*, les *Velled Nevi*, les *Jouebb*, etc.

Les rivières de *Zawgan* et de *Wed-ad-ouse* coulent dans les vastes plaines qui sont au-delà de ces montagnes. C'est ici qu'on trouve les ruines de l'ancienne *Auxia*, appellée aujourd'hui *Burgh Hamza*, où les Turcs ont une petite garnison. Il y a dans ce lieu quelques antiquités curieuses. Parmi les Arabes de cette contrée on compte les *Zwowiah*, les *Velled Seedi Ecsa*, les *Seedi Hadjeras*, les *Seedi Braham Aflemmi*, familles de Marabouts, très-révérées dans le pays, et qui jouissent, entre plusieurs privilèges, de l'exemption de toutes taxes. Ils habitent les bords de la *Gin-enne* et de la *Wed el*, qui coulent dans les terres sablonneuses de la Gétulie.

En sortant des plaines occupées par ces Arabes, on rentre dans un pays de montagnes. La première qui se présente est *Gibbel Seilat*, où il y a plusieurs familles de la tribu de *Boosaadah*. On rencontre ensuite, mais à quelque distance, *Zaggos*, *Saari*, *Zekkar*, etc. montagnes enclavées dans le Sahara. Les nombreuses familles des *Maithi*, des *Noïle*, des *Mel-Leck*, des *Ammer* et des *Low-aate*, errent dans cette portion de l'ancienne Gétulie. Plus loin sont les *Beni-Mezzah*, peuple

beaucoup plus noir que les autres, et qui vraisemblablement est un branche des *Mélanogétules*, qui habitaient précisément le même canton.

Passons à la province de Constantine, qui est séparée de Titteri par le fleuve Booberak, et qui s'étend à l'orient jusqu'à la Zaine, la *Tusca* des Anciens. Cette province est presque égale en grandeur aux deux autres, prises ensemble. Sa côte, depuis l'embouchure du Booberak jusqu'à la ville de Bugie, et même plus loin, est fort escarpée. Dans l'intérieur des terres on trouve un mélange de collines et de plaines; mais les sources y sont plus rares que dans les deux autres provinces.

Lellys, ou *Teddelès*, à une lieue du Booberak, est la première ville qui se présente sur la côte. Les antiquités qu'on y voit prouvent que c'était autrefois une place considérable. Sa rade est petite, peu commode, et fort exposée aux vents du nord; mais on aperçoit sur le rivage les vestiges d'un môle, qui s'avançait probablement dans la mer, et formait un meilleur port. A deux lieues de Dellys, vers le sud-est, on rencontre quelques villages, dont les uns appartiennent à la tribu des *Shurffah*, et les autres à celle des *Flesah*. Sept ou huit lieues plus loin est la rivière de *Seedi Hamet*,

Hamet, sur les bords de laquelle sont les habitations de *Keseelah*.

Bugie, ou Bujeiah, la seconde ville, a un très-beau port, formé par une langue de terre qui s'étend dans une baie, et qui était autrefois fortifiée d'une bonne muraille. Il y avait aussi un aqueduc et un réservoir. Tous ces édifices sont aujourd'hui en ruine. La place est défendue par trois châteaux, et les Turcs y entretiennent une garnison, pour tenir en respect les Goryah, les Toujah, et d'autres Cabiles du voisinage; qui causent souvent de grands désordres dans la ville, principalement les jours de marché. Comme les montagnes des environs offrent plusieurs mines de fer, les habitans de Bugie font un grand commerce de socs de charrue, de bêches, et d'autres instrumens de ce métal. Les Cabiles apportent dans ses marchés quantité d'huile et de cire, qu'on débite en Europe et dans les Echelles du levant. Son territoire est arrosé d'une rivière, partagée en plusieurs branches, qui changent de nom, suivant les pays qu'elles parcourent. Les Anciens l'appelaient Nassava. Les Beni Boo-Masoud, établis près de son embouchure, sont fort exposés à ses inondations. Le Mansoureah, qui est probablement la Sisaris de Ptolomée, se jette dans la mer cinq lieues plus loin, et sépare les habita-

tions des Beni Isah et des Beni Maad, deux peuples qui se font une guerre continuelle.

Gigel, *l'Igilgili* des Anciens, est au-delà de la baie de Bugie. C'est une ville ruinée, où l'on ne voit que de pauvres maisons, et un petit fort, gardé par quelques soldats Turcs.

Cull, autrefois *Collops magnus*, n'est pas plus considérable que Gigel. Sgigata, l'ancienne Rusicada, vaut un peu mieux, et renferme quelques antiquités. Entre Gigel et Cull il y a quelques rivières, dont les plus connues sont la Wed el Kibeer, la Rummel, la Zoore; etc. Les Welled Attyah et les Beni Friganah habitent aux environs de la Zoore, non dans des cabanes, comme les autres Africains sauvages, mais dans les cavernes qu'il trouvent, ou qu'ils pratiquent eux-mêmes dans les montagnes. Lorsque la tempête jette un navire sur la côte, ils sortent de leurs retraites, et rançonnent impitoyablement tous les passagers qui font naufrage. C'est peut-être pour cette raison que les matelots Italiens ont donné à ce dangereux parage le nom de Boujarone.

Bona doit son nom à l'ancienne *Hippone*, soit que ce soit la même ville, soit qu'elle ait été seulement bâtie de ses ruines, qui, selon le docteur Schaw, sont à un mille de la nouvelle cité. Les Arabes la nomment Blaid el aneb, c'est-à-dire, la

ville des Jujubes, parce que ces fruits sont très-communs dans son territoire. Il y a quelques rues dressées à la Romaine avec des chaussées : le reste paraît être l'ouvrage des Maures. Son port est impraticable, et sa rade peu assurée. Les rivières de Boo-Jeemah et de Sei-Bouse, coulent dans son voisinage. La Ma-Fragg est quatre lieues au-delà, et cinq lieues plus loin on trouve le Bastion de France, petit fort que les Français construisirent vers l'an 1633, et qu'ils abandonnèrent depuis, à cause du mauvais air, pour se retirer à la Calle, qui est à trois lieues du Bastion. Ils ont dans cet endroit un beau comptoir et d'agréables jardins, et ils y entretiennent quelques soldats. Leurs marchands s'y occupent à la pêche du corail, et font dans les villes voisines le commerce du blé, de la laine, des cuirs et de la cire, en vertu d'un privilége exclusif, pour lequel ils payent quelques droits au Dey.

La Zaine termine cette province du côté de l'est. On trouve sur son bord occidental les ruines de l'ancienne Tabraca, avec un petit fort qui appartient à la Régence de Tunis. Les peuples répandus sur la côte dont nous venons de parler, sont les Beni Be leet, les Zeramnah, les Taabnah, les Benni Minnah, les Hajaitah, et d'autres Bedoins, qui habitent vers l'occident. Les montagnes situées

aux environs de Bona, et les terres qui s'étendent jusqu'à la Ma Fragg, n'ont point d'autres cultivateurs que les habitans de cette ville: Ce qui est au-delà appartient aux Meldez, aux Mazoulah, et aux Nadies. Ces derniers dépendent en partie de l'Etat de Tunis. Plusieurs de ces Arabes ne payent point de tribut, et la plupart des autres ne satisfont aux taxes, que lorsqu'on vient les exiger à la pointe de l'épée.

Toutes les places dont nous venons de parler sont situées sur la côte. On rencontre du côté des terres.

Constantine, l'ancienne Cirta, une des plus fameuses et des plus fortes villes de la Numidie. On y voit quantité de ruines, qui donnent une très-haute idée de sa première magnificence. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités consiste, 1. dans un amas de citernes situées au milieu de la ville, et accompagnées d'un aqueduc, qui est fort endommagé. 2. Les restes d'un vaste et magnifique palais, qui sert aujourd'hui de logement à la garnison. 3. Les pilastres des anciennes portes de Cirta. 4. Un pont bâti sur la Rummel, ouvrage orné de colonnes, de galeries, et de figures en relief, entre lesquelles on aperçoit une femme ayant au-dessus de sa tête une coquille, qui lui sert de dais, et sous ses pieds deux élé-

phans, dont les têtes se touchent, et qui entortillent leurs trompes. Son attitude est fort immodeste, car elle relève ses jupes, regardant la ville d'un air moqueur. 5. Un arc de triomphe presque entier, divisé en trois portes, dont celle du milieu est la plus spacieuse. Les bordures et les frises sont décorées de fleurs, de faisceaux d'armes et d'autres ornements. Il y a aux deux côtés de la principale porte, des pilastres Corinthiens, d'une belle architecture, quoique d'un goût un peu particulier. Les colonnes, qui soutenaient le fronton, sont à demi détruites.

La Rummel se perd à une très-petite distance de la ville, dans un canal souterrain, d'où elle sort ensuite avec impétuosité, formant une grande cascade, dans laquelle on précipite les criminels, suivant une ancienne coutume du pays. Il y a aux environs de Constantine un bain chaud, dont les eaux coulent entre des rochers. On trouve dans cet endroit une grande quantité de tortues, que les femmes du pays prennent pour autant de Démons. Quand il arrive quelque accident, on ne manque pas de l'attribuer à ces animaux, quoiqu'il n'y en ait pas de plus pacifique et de moins malfaisant dans la nature. Constantine est la capitale de la province de ce nom, et la résidence du Bey qui la gouverne.

Gimmeleah, qu'on nommait autrefois *Gemellæ*, offre aussi plusieurs beaux restes d'antiquité, particulièrement un amphithéâtre, qui paraît avoir été considérable.

Meelah, le *Milevum* des Anciens, est une ville avantageusement située. Son territoire, arrosé de plusieurs sources, est fertile en herbages et en légumes, et produit d'excellens fruits. On fait une estime particulière de ses grenades, qui sont d'une grosseur extraordinaire.

Seteef, l'ancienne *Sitfi*, ainsi nommée à cause d'une colonie que Sittius, un des Lieutenans de César, établit dans cette contrée, sous le nom de *Sittianorum Colonia*. Il n'y reste d'autres vestiges d'antiquité que quelques inscriptions tronquées, que Schaw a recueillies. Les Arabes ou Cabiles de ces quartiers sont les Tefteese, les Tul Hah, les Beni-Merwan, les Beni-Silune, les Fraidah, les Beni-Abbess, les Sud-ratah, les Ammer, etc. Ces derniers, qui forment une des puissantes nations du pays, ont l'infâme coutume de prostituer ouvertement leurs filles et leurs femmes. Les Raigah, les El Elmah, les Welled-Abdenore, les Zwowiah, etc. sont un peu plus vers le sud. Les Welled-Abdenore ont des camps nombreux, et possèdent des plaines étendues et des montagnes inaccessibles. Leur chef a plus d'une fois résisté à

la puissance des Algériens. On trouve dans leur district beaucoup de ruines, particulièrement celles de Taggah et de Zainah ; deux places si voisines l'une de l'autre, que les Arabes n'en font qu'une seule ville, qu'ils appellent Tagouzainah. Les Welled Mousa et les Beni Boo Taleb sont à l'occident des Ammer et des Raigah. Les montagnes habitées par les Beni Boo Taleb seraient une des plus riches contrées du Royaume, s'ils faisaient valoir les mines de plomb qu'elles contiennent.

Jigh-bah n'est qu'un monceau de ruines : Schaw n'a pu découvrir son ancien nom. Les montagnes voisines servent de retraite aux Welled Ali Ben Sabour. Au sud de ces montagnes sont de vastes plaines, baignées par les rivières de Boreokah et de Kasaah, et cultivées par les Welled Draage, une des principales tribus de la province. Ce pays, qui touche au Sahara, est en général plus sec et plus sablonneux que les parties septentrionales.

Mes Seelah, ville frontière, s'étend encore plus vers l'ouest. Ses maisons ne sont bâties que de roseaux de terre. Les Algériens y tiennent quelques soldats. En se rapprochant de l'est, on rencontre à douze ou quinze lieues de-là d'autres plaines, occupées par les Wel-ed Seedi Mahamet

Ben Hadge. Le Les-baah, pays voisin, coupé de plaines et de collines, appartient aux Welled-Yousef, qui ont leurs principales habitations dans la montagne de Suffian.

Nic-Kowse, où les Turcs ont une petite garnison. On y voit des ruines considérables, et les vestiges d'une grande ville. Les Arabes se persuadent qu'elle possède les tombeaux des sept Dormans, dont en a fait tant de contes. On a cru pendant un temps dans le Christianisme qu'ils dormirent dans une caverne du mont Ochlon, près de la ville d'Ephèse, depuis l'an 253 jusqu'à l'an 408, c'est-à-dire, depuis la persécution de Décius, jusqu'au temps de Théodore le jeune. Les Arabes ont adopté cette même fable qu'on peut leur laisser, et croient que ces sept personnages, qui vivaient, selon nos Légendes, près de quatre siècles avant Mahomet, ont été de bons Musulmans. L'auteur de l'Alcoran, ou quelqu'un de ses Commentateurs, a placé leur chien dans le paradis.

En avançant vers le sud, on arrive successivement aux habitations des Welled Sultan, des Welled-Fatmah, des Lach-dar, des Welled Zeian, des Hile ben Ali, et de quelques autres Arabes ou Cabiles montagnards. Les Hile ben Ali sont une branche d'une nombreuse tribu, qui, outre les possessions qu'elle a dans les montagnes

de ces quartiers, s'étend encore fort avant dans le Sahara.

L'Atlas forme ici une nouvelle chaîne de montagnes, dont les principales, du nord au sud, sont 1.° Gibbel Yousef, district très-fertile, où les Raigah, peuple dont j'ai parlé, ont établi leurs camps. 2.° Mustevah, qui appartient aux Abdenore, nation puissante, mais si ennemie d'elle-même, qu'elle se déchire continuellement par ses divisions. 2.° Gibbel Auress, groupe de collines, qui se perdent l'une dans l'autre, et qui sont entrecoupées de petites plaines et de vallées. Le terrain qu'elles embrassent n'a pas moins de quarante lieues de circonférence. Ce canton est si fertile, que Schaw le regarde comme le jardin du Royaume d'Alger. Le Dey envoie tous les ans dans sa partie septentrionale une petite armée, pour lever les garames. Elle y fait au moins quarante stations, tant les tribus qui habitent cette contrée sont nombreuses. Mais les soldats Turcs s'avancent rarement du côté du midi, où sont les Neai-dee, peuple guerrier et indisciplinable, dont le pays est d'ailleurs défendu par sa situation. On trouve dans ces montagnes les ruines de plusieurs anciennes villes, dont le temps n'a pas même respecté les noms L'écrivain que j'ai cité observe que ses habitans du Mont Auress ont une physio-

nomie qui les distingue des autres Africains. Leur visage est blanc et haut en couleur, et leur barbe et leurs cheveux sont roux ; au lieu que les Cabiles et les Arabes ont le poil fort noir. Ces singularités lui persuadent avec beaucoup de fondement, que la nation dont je parle descend des anciens Vandales, peuples septentrionaux, qui s'emparèrent autrefois de l'Afrique.

Au nord de ces montagnes, et à l'est du district de Cirta, on trouve les habitations des Beni Welhanne, des Grarah, des Hamzah, des Hareishah, des Fez-Arah, et des Welled Boo-Zeese. Ces derniers sont les plus reculés vers le midi, et campent quelquefois vers les bords de la Seibouse. A l'orient de cette rivière sont les Welled Masoud et les Shebnah, deux tribus puissantes, qui possèdent un pays très-fertile, quoiqu'un peu montagneux. Pour ne point fatiguer le lecteur par l'énumération de tant de hordes obscures, je passe sous silence plusieurs peuplades établies dans ces quartiers, où se voient les ruines de plusieurs grandes villes.

Les Hen-neishah, situées au midi de Constantine, entre les rivières de Hameese et de Misk anah, sont en possession d'une des meilleures contrée de la Numidie. C'est un peuple brave et magnanime, qui a rendu de grands services aux

Algériens dans leurs guerres contre les Barbaresques de Tunis. Le pays qu'ils occupent offrait autrefois quantité de villes et de bourgades, que les Arabes ont détruites. Tiffesh, la Theveste de Ptolomée, a conservé en partie son ancien nom ; mais ses murs et édifices sont absolument ruinés. Les Welled Eeas, les Wellan et les Woorgah ont leurs Adouars à douze ou quinze lieues de-là, vers le nord-est.

Tispa, l'ancienne Tipasa, tenait autrefois un rang distingué parmi les places de la Numidie. Comme elle est frontière de l'Etat de Tunis, les Algériens y entretiennent une garnison. La Melegge, rivière aussi grosse que la Rummel, coule sous ses murs.

La portion du Sahara qui répond à la province de Constantine, comprend plusieurs habitations, dont les plus considérables sont Wurglah, Engou-Sah, Zaab et Wad-reag. Wurglah paye à la Régence d'Alger un tribut annuel de quarante Nègres. Engou-Sah ne lui doit aucune contribution. Wad-reag est sujette à la même taxe que Wurglah, et les communautés de Zaab sont presque indépendantes.

Zaab est à l'occident. Ce pays, que les anciens nommaient Zela ou Zebi, faisait partie de la Gétulie, et de ce que les Romains appellaient Mau-

ritanie de Sitife. On y trouve un grand nombre de villages. Biscara, sa capitale, est dans les mains des Algériens, et le Bey de Constantine y entretient une garnison. Lycœna tient le premier rang parmi ses villages : c'est-là que les Arabes de ce canton déposent leur argent et les plus précieux effets, pour les soustraire à l'avarice des Turcs, qui ont fait jusqu'ici de vains efforts pour soumettre le pays. Seedi Oucba est remarquable, parce qu'on y voit le tombeau d'Oucba, un des premiers généraux Arabes qui conquirent l'Afrique. Cette petite province offre quelques traces d'antiquité. Ses habitans sont très-féroces, et mangent encore de la chair de chien, comme faisaient les Carthaginois, les Canariens, et d'autres peuples d'Afrique.

Le district de Wad-reag situé à l'orient de celui de Zaab, contient vingt-cinq villages, dont les plus considérables sont Magire, Tummarnah et Tuggurt, que Schaw appelle la capitale du pays. Cette contrée est dépourvue d'eau, et les habitans sont obligés de creuser des puits qui ont quelquefois jusqu'à deux cents brasses de profondeur. Ces Arabes se persuadent qu'il y a sous la terre un vaste réservoir, qu'ils appellent Bahar Taht el erd, c'est-à-dire, la mer au-dessous de la terre. Ils observent qu'après avoir enlevé plusieurs couches

de

de sable et de gravier, on rencontre une terre noire et molle, qui ressemble à l'ardoise; qui est, disent-ils, au-dessus de cette mer souterraine. Cette pierre se perce sans aucune peine; mais l'eau s'élance quelquefois avec tant d'impétuosité, qu'elle submerge les travailleurs.

Engou-Sah, troisième habitation du Sahara; est au sud de Wad-reag; et consiste dans un seul village. Elle en avait beaucoup d'autres du temps de Léon l'Africain; qui l'appelle Guargala, et qui dit que c'est un pays très-riche; où l'on trouve beaucoup d'agathes. Ses habitans ont la peau fort noire.

A cinq lieues d'Engou-Sah, vers l'ouest, on rencontre Wurglah, ville fameuse et bien peuplée, qui appartient à d'autres Arabes. Les Anciens, qui ont parlé de ces différens lieux, les comparent à des îles agréables et fertiles, répandues dans un vaste désert de sable, qui ressemble à une mer. C'est ici qu'ils plaçaient les demeures des Mélanogétules, ou Gétules noirs, qui s'étendaient aussi vers les territoires de Tunis et de Tripoli, jusqu'à la Cyrénaïque.

Du Gouvernement d'Alger.

Le Gouvernement d'Alger est une espèce de République où l'Aristocratie domine. Le pouvoir réside essentiellement dans les gens de guerre, qui sont les Nobles du pays, et qui portent tous le nom d'Effendi, ou de Seigneurs. Le chef de la République s'appelle Dey, c'est-à-dire Roi. Il jouit à certains égards d'une puissance absolue. C'est lui qui fait la paix ou la guerre, qui distribue les charges et les graces, qui dispose des finances, qui administre la justice, et qui règle souverainement toutes les affaires, excepté celles de la religion, dont la connaissance est réservée aux prêtres.

Il doit être élu unanimement par la milice, suivant la constitution de l'Etat; mais ce choix se fait rarement sans trouble et sans effusion de sang. Le Divan est toujours partagé en plusieurs cabales, dont chacune veut conférer le Deylicat au chef qu'elle protège. On a vu six Deys élus et massacrés par les partis opposés. On montre à Alger leurs tombeaux, rangés en cercle hors de la Porte de Bebe-Loüet. Quand les suffrages se réunissent en faveur d'un des prétendans, on lui jette un caftan sur les épaules, et il est porté sur son trône par

les soldats, qui s'écrient tous à la fois : *Ainsi soit-il, ainsi soit-il ; que Dieu lui accorde un règne heureux.* Ensuite le Mufti lui lit à haute voix une instruction, concernant les principaux devoirs de la royauté La cérémonie de l'installation dure à peine une heure, et finit par quelques coups de canon qu'on tire des Châteaux.

Tous les Turcs enrôlés dans la milice peuvent aspirer à cette première dignité de l'Etat. Il suffit, pour en être revêtu, de se former un puissant parti, qui dépose ou qui massacre le Dey régnant. On trouve toujours des créatures, en leur promettant des emplois ou de l'argent. Il arrive de là que lorsqu'un Turc parvient au Deylicat par une voie violente, il a coutume de se défaire de la plupart des Officiers du Divan, soit pour donner leurs charges à ses créatures, soit pour prévenir les complots qu'ils pourraient former contre lui. Baba Ali, qu'une conspiration semblable plaça sur le trône, fit périr dix-sept cents personnes dans le premier mois de son règne.

Le Dey réside à Alger, dans le palais public, où se tiennent les assemblées du Divan. S'il a des femmes ou des concubines, il doit les loger dans une maison particulière. Ses enfans ne jouissent d'aucune distinction après sa mort, et sont même exclus de toutes les charges. On les réduit à la

simple paie de Janissaires. La principale fonction de ce Chef de la République est d'administrer la justice, et de donner audience à tous ceux qui se présentent, de quelque condition qu'ils soient. Il se tient dans une salle-basse, sur un siége de brique, en forme d'estrade, couvert d'un tapis commun et d'une peau de lion. C'est dans cet exercice qu'il passe la plus grande partie du jour. Les quatre Hojas, ou Secrétaires d'Etat, et le Casnadar, ou grand Trésorier, se rendent dans la même salle, pour régler les affaires de leurs départemens. Tous les procès civils et criminels sont jugés à ce tribunal, sans aucun délai, sans frais et sans appel. Chacun y est admis, et y plaide lui-même sa cause : le dernier esclave peut y porter ses plaintes contre les plus puissans Officiers de l'Empire.

Pendant que le Dey donne audience, les plus anciens Capitaines de la milice s'assemblent dans une maison voisine, ou se rangent sur des bancs qui sont à la porte du Palais, pour être à portée de recevoir les ordres du Prince. Ainsi les principaux Ministres de la République étant rassemblés presque tout le jour dans un même lieu, les particuliers trouvent facilement toutes les personnes dont ils ont besoin ; avantage qui se rencontre rarement dans les Cours des Princes.

Les grands de l'Etat sont :

Le Hazanagi, ou grand Trésorier, est le premier ministre; il commande immédiatement après le Dey ; tout l'argent qui entre au trésor et qui en sort passe par ses mains.

L'Aga, ou Général en chef, il a le droit de vie et de mort hors la ville. Il juge au civil et au criminel, sa juridiction s'étend jusque dans les provinces soumises aux Beys.

Le Kogia Cavallo, les biens et domaines royaux sont dans son département.

Le Wekil-ardjy, ministre de la marine.

Le Kogia du blé, chargé d'entretenir l'abondance dans les magasins de l'armée.

Le Kogia de l'Arabie, chargé de surveiller les marchés du blé et d'empêcher les accaparemens.

Les Hoja-Bachi, quatre secrétaires d'état chargés de l'inspection des douanes, des comptes, des dépenses et des revenus de l'état.

Le Cadilesker, juge ecclésiastique, nommé par le grand Muphti de Constantinople, et envoyé à Alger pour y exercer les fonctions de premier Pontife, ou Mufti ; toutes les affaires religieuses ressortent de son tribunal.

L'intendance de la police est en partie confiée au Mezouard, et en partie au Chekelbeled. Le premier de ces Officiers, chargé de maintenir

l'ordre et la sûreté, commande une compagnie de soldats, avec lesquels il fait la patrouille toutes les nuits. Il a une autorité particulière sur les filles de joie, qui ne peuvent exercer ici leur métier sans payer un tribut, dont le Mezouard est le fermier. Celles qui fraudent les droits sont arrêtées par ses archers, et enfermées dans sa maison. Alors cet Officier en dispose, et les loue aux Turcs et aux Maures pour un certain temps, après lequel ils doivent les ramener ou renouveler le bail. Les filles qui veulent chercher fortune dans la ville, en obtiennent la permission, en payant un petit droit pour chaque sortie. On ne sera pas surpris que le même Officier exerce dans la Capitale l'emploi de bourreau. C'est un Maure qui occupe la charge de Mezouard.

Les fonctions du Chekelbeled ne sont guère plus honnêtes. C'est dans sa maison qu'on emprisonne les femmes de quelque distinction, pour leur faire subir en secret les châtimens qu'elles méritent. Le Dey commet aussi à sa garde les esclaves étrangères dont il attend une bonne rançon, leur faisant fournir toutes les choses dont elles ont besoin, jusqu'au temps de leur rachat.

Le Bethmagi recueille au nom de la République les successions casuelles. Lorsqu'un homme meurt, ou tombe dans l'esclavage, sans avoir d'enfans

ou de frères, tous ses biens appartiennent à l'Etat. Pour prévenir les fraudes, personne ne peut être enterré sans un billet du Bethmagi ; et comme toutes les sépultures sont hors de la ville, ces billets se remettent aux commis des portes. L'Officier dont je parle fait des recherches exactes dans la maison du mort, pour voir s'il n'y a point quelque trésor caché, l'usage des Barbaresques étant d'enfouir leur or et leur argent, dans la crainte que ces richesses ne tentent l'avidité de leurs Deys.

Le Dragoman, ou premier interprête, tient un rang distingué à la Cour. Il traduit en Turc les lettres étrangères, et sert de truchement dans les audiences. Il garde outre cela le sceau du Dey, en scelle en sa présence les Edits, les Traités, les Firmans, et généralement toutes les dépêches.

Les Chaoux sont les Huissiers du Divan, et les Messagers ordinaires du Prince, dont ils portent les ordres dans tout le Royaume. Ils arrêtent les criminels de distinction, c'est-à-dire, les Turcs ; car ils croiraient déroger à leur dignité, s'ils mettaient la main sur un Maure, sur un Chrétien ou sur un Juif. Quoiqu'ils ne soient point armés, il est inouï qu'on leur résiste. L'homme le plus audacieux tremble à l'aspect d'un Chaoux, et se laisse conduire à la maison de l'Aga, pour y recevoir

la bastonnade ou la mort, suivant les ordres du Dey. Ce corps, qui est très-considérable dans l'Etat, est composé de douze membres, et d'un chef appelé Bachaoux. On ne les choisit que parmi les Turcs. La dignité de Bachaoux conduit souvent au Deylicat. Ils portent un habit vert, une écharpe rouge, et un bonnet blanc qui se termine en pointe. Il y a pour les Maures et les Arabes des Chaoux particuliers.

La direction des Bagnes, ou prisons d'esclaves, est confiée à des ministres appelés Bachis, qui ont à leur tête un grand Bachi, qu'on choisit ordinairement parmi les plus anciens capitaines des navires Corsaires. Cette place donne un grand pouvoir dans la république.

Le Rais de la Marine, ou capitaine du port, est encore un officier de grande distinction. C'est lui qui rend compte au Dey de l'arrivée des navires, et qui conduit à son audience les capitaines. Il prend connaissance de tous les différends qui s'élèvent parmi les gens de mer, et il les juge sans appel. Mais avant l'exécution il fait son rapport au Dey, qui confirme toujours le jugement.

Les Rais, ou capitaines Corsaires, forment un corps puissant et accrédité, et passent pour les plus fermes soutiens de l'Etat d'Alger. Chacun d'eux est absolu dans son vaisseau; mais s'ils se

RAIS OU CAPITAINE CORSAIRE.

trouvent en mer avec l'Amiral de la république ; ils doivent lui obéir.

Les Beys sont les gouverneurs des Provinces. Il y en a trois, qui tirent leurs noms de la position respective de leurs Gouvernemens ; celui du levant, celui du couchant, et celui du midi.

Le Bey du levant commande à Constantine, lieu de sa résidence, et régit outre cela les districts de Bone, de Gigeri, de Bugie, de Steffa, de Tebef, de Zamoura, et de Piscara. Les Turcs entretiennent des garnisons dans toutes ces places. Couco et Labez, qui formaient autrefois deux royaumes particuliers, dépendent du même gouvernement ; mais les Beys ont beaucoup de peine à y maintenir leur domination, parce que c'est un pays montueux, que sa situation rend presqu'inaccessible, et qui est d'ailleurs habité par un peuple guerrier et indisciplinable. Le Gouverneur du levant a une garde de trois cents cavaliers Turcs et de quinze cents Maures.

Tremecen, Shershel, Mustagan et Tennes, forment le département du Bey du couchant, qui tient sa cour dans la première de ces villes, où il est gardé par quinze cents Maures et deux mille Couloglis ou Turcs Métifs, outre la garnison ordinaire.

Le Bey du midi n'a aucune ville dans son res-

sort. Tous ses sujets campent sous des tentes, dont ils composent leurs Adouars, ou villages ambulans, qu'ils établissent en divers lieux, suivant la bonté des terres et la commodité des pâturages. Le Bey campe lui-même au milieu d'eux avec sa garde, qui consiste en cent cavaliers Turcs et cinq cents Maures. Dans le temps de la levée des tributs, on lui envoie d'Alger un corps de troupes, avec lequel il entre dans le Biledulgerid, ou désert de Sahara, où il pénètre le plus avant qu'il peut, pour rançonner les nations tributaires. Il n'y a pas d'autre moyen de mettre les Arabes à la raison, et c'est une petite guerre que le Dey est obligé de faire tous les ans à ses sujets.

Les Beys sont nommés par le chef de république, qui leur laisse une autorité absolue dans leur Gouvernement. Ils règlent les impositions, et ils les perçoivent ordinairement eux-mêmes, soit dans les campagnes, soit dans les villes. Leur devoir est de se rendre tous les ans à Alger, et d'y porter le Garame, ou l'argent des tailles, qu'on dépose dans le trésor public. Le Dey leur donne un Caftan, et les reçoit avec des distinctions marquées; mais c'est un voyage qu'ils font toujours avec répugnance, parce qu'ils craignent que le Souverain n'ait médité leur perte, soit

pour s'enrichir de leurs dépouilles, soit pour les punir des concussions qu'ils exercent. Ces craintes augmentent lorsque la République change de maître, l'usage des nouveaux deys étant de disposer, selon leur intérêt présent, de tous les emplois de la République, qu'ils promettent quelquefois d'avance à leurs créatures, et dont la distribution leur procure d'ailleurs, d'un coup de main, des richesses immenses.

Tous ces malheureux peuples, excepté la milice turque, tremblent devant les beys Algériens, et ces hommes cupides et cruels se servent des moyens les plus atroces pour assouvir leur avarice ; vainement les Maures voudraient-ils se plaindre, leur cris ne seraient point écoutés par un gouvernement, que les beys appaisent facilement avec de l'or et des présents.

Les maisons des beys sont composées d'un caiſte, lieutenant nommé par le Dey, d'un sous-caiſte, d'un hazenadar[1], trésorier ; de quatre chiaoux, et de nombreux domestiques, esclaves chrétiens et noirs. Ils sont chargés de la défense des frontières, et enrôlent pour ce service autant de maures qu'ils peuvent, auxquels ils fournissent un cheval et un fusil ; ces cavaliers, exemptés de la garame, ou tribut, sont commandés par des scheiks que le bey nomme pour le temps pen-

de la campagne, après laquelle, chacun se retire chez soi, emportant tout ce qu'il a pu voler dans ses courses.

Les camps que commandent les Beys lorsqu'ils se transportent dans l'intérieur des terres pour y lever le tribut, qui ne serait pas payé par les Maures s'ils ne voyaient un corps de turcs stationnés parmi eux, ont encore une cause politique; chaque soldat de la milice turque, peut prétendre au trône et aux plus grands emplois. Le gouvernement qui, parmi ses soldats, sans frein, mal payés, mal nourris, oisifs, turbulens et jaloux de l'avancement de leurs camarades, ne doute point qu'il s'en trouve d'ambitieux, portés à exciter des séditions, les envoie au camp, où les plus factieux sont étranglés.

Dans un cas de guerre, les Beys assemblent autant de monde qu'il leur est possible et les traînent après eux à la rencontre de l'ennemi. Chacun se nourrit à sa volonté et se bat à sa manière. Ces malheureux Maures, forcés de se battre, n'osent pas regarder l'ennemi en face, ils se cachent lorsqu'il s'agit de tirer un coup de fusil derrière des pierres, des arbres, ne tirent que de très loin; aussi ce n'est pas sur les Maures que les Algériens comptent le plus; mais sur les Turcs et les Couloglis.

Des Turcs et de l'armée.

Les Turcs, qui sont maîtres d'Alger depuis trois cens cinquante ans, composent le corps des Nobles. On n'en compte pas moins de douze mille dans le Royaume, suivant Laugier. Schaw réduit ce nombre à 6500. Ils sont tous soldats, et sans cette qualité ils ne pourraient parvenir à aucune charge. Ils traitent avec la dernière hauteur les Maures et les Arabes, qui tremblent à l'aspect d'un simple Janissaire ; ce qui doit paraître d'autant plus étonnant, qu'il y a ici deux cents Africains originaires contre un Turc. On voit la même chose dans les Etats du Grand-Seigneur, où une poignée d'Ottomans imprime un tel respect au peuple, que le pays n'a jamais tenté de s'affranchir de l'esclavage. Ce caractère de supériorité qu'ils portent en tous lieux est remarquable, et semble indiquer qu'ils sont faits pour commander aux autres hommes.

Les turcs orientaux, en arrivant à Alger, paraissent d'abord étonnés, circonspects et déconcertés ; mais dès qu'ils sont endoctrinés et initiés dans la marche du gouvernement, ils deviennent effrontés et orgueilleux. Les derniers arrivés sont encouragés, carressés et protégés par les grands

qui cherchent à augmenter le nombre de leurs partisans. Aussi pour peu qu'ils sachent se conduire, ils ne tardent pas à entrer dans les corps qui conduisent aux premiers emplois, et à faire avec les mauresques d'excellents mariages. Ceux qu'un caractère féroce rend indiscipliné, ou qui ne développent ni énergie, ni bonnes qualités, sont relégués dans les casernes, et ne gagnent quelque argent, qu'au service des autres.

On rencontre cependant des turcs, qui n'ont point abandonné les qualités qu'ils avaient apportées de l'Orient, et à qui l'on reconnait de l'élévation, de la générosité, de l'humanité et de la franchise; mais la plupart n'ont pu conserver ces précieuses qualités sous un gouvernement de pirates où tous les vices sont tolérés. Cependant on ne peut leur refuser du courage, surtout quand on réfléchit qu'une milice de 12 à 15,000 hommes, gouverne despotiquement une population de près de trois millions d'ames.

Les Turcs ont le plus profond mépris pour les Maures, dont ils épousent les filles; plusieurs se contentent d'une seule femme. La plupart étant nés dans l'Asie mineure, ou dans la turquie d'Europe, se distinguent facilement du restant de la population, par la blancheur de la

peau et la noble régularité de leurs traits, ce qui leur donne un air distingué, en fait une classe à part, et leur assure cette supériorité morale qui jointe à la force des armes, les rend les maîtres du pays et les dominateurs exclusifs d'une population abrutie, esclave, plongée dans les ténèbres de l'ignorance, et fanatisée par une religion superstitieuse et intolérante.

Les Chrétiens rénégats ont les mêmes priviléges que les Turcs, pourvu qu'ils entrent dans la milice. Ils peuvent parvenir aux principales charges de la Régence, et même au Deylicat; mais ils perdent ce droit lorsqu'ils épousent des femmes Arabes ou Moresques. Les Turcs sont assujettis au même réglement. Les enfans qui naissent de ces mariages s'appellent Couloglis. On les reçoit dans la milice; mais ils sont exclus de tous les emplois considérables. Il n'en est pas de même de ceux qui épousent des esclaves chrétiennes. Leurs enfans sont réputés Turcs, et jouissent de tous les priviléges attachés à cet état.

Ce peuple si fier et si impérieux, n'est qu'un misérable ramas de corsaires, de proscrits, de débiteurs insolvables, de rénégats et de brigands de toute espèce, qui cherchent ici un asile. On les méprise si souverainement en Turquie,

qu'un père qui donnerait sa fille en mariage un habitant d'Alger, passerait pour un homme déshonoré. Ainsi il y a peu de femmes turques dans le pays. La débauche des garçons est impunie, et presque générale. Les deys et les grands en donnent l'exemple. Embarrassés de trouver des femmes d'une naissance honnête, et las de donner leur attachement à des concubines, qui troublent toujours un sérail par leurs divisions, ils entretiennent de jeunes esclaves européens, et emploient tous les moyens imaginables pour les séduire. Laugier rapporte un fait, qui donne une affreuse idée du caractère des Algériens. Un Portugais âgé d'environ dix huit ans, esclave d'un Turc qui l'aimait passionnément, résista avec fermeté aux sollicitations et aux caresses brutales de son maître, qui entreprit enfin de lui faire violence. L'esclave, qui vit sa pudeur dans le plus grand danger, saisit un couteau que le Turc portait à sa ceinture, et le lui enfonçant dans le corps, le mit hors d'état de continuer ses infâmes poursuites. L'affaire fut portée au Divan, et ce tribunal injuste condamna le Portugais à être traîné dans les rues d'Alger, attaché par les pieds à la queue d'un cheval, jusqu'à ce qu'il expirât dans ce tourment. Tous les consuls chrétiens s'in-

téressèrent inutilement en sa faveur, jusqu'à offrir des sommes considérables pour le sauver. Le dey déclara qu'on ne pouvait lui accorder sa grace qu'à deux conditions ; la première, que deux témoins certifiassent qu'avant de se porter à cette action il avait résolu de se faire mahométan ; la seconde, qu'il ratifiât lui-même ce témoignage en abjurant le christianisme. L'esclave préféra la mort à ces propositions honteuses, et la souffrit avec une résignation qui arracha des pleurs aux turcs mêmes.

Les douze mille turcs, distribués dans l'état d'Alger, forment ses principales forces. La plupart viennent du Levant, et sont, comme on l'a dit, des gens sans aveu, sortis de Turquie par libertinage, ou par la crainte des supplices, et cent fois pires que les bandis que nous réléguons dans nos colonies. Tous ceux qui se présentent sont admis à la paie, et incorporés dans la république. Ces aventuriers ont la même autorité dans le royaume que les nobles dans certaines républiques d'Italie. Leurs principaux priviléges sont d'élire le Dey, qui ne peut être tiré que de leur corps ; de maltraiter impunément les maures et les Arabes ; d'être exempts de toute espèce de taxe et d'imposition ; et de recevoir une solde

réglée, qui leur procure une subsistance honnête.

Ceux qui forment la garnison d'Alger ont un commandant, appelé Aga, qui est toujours le plus ancien soldat de la troupe. Cet emploi n'est que pour deux mois, et chacun y parvient à son rang. Ceux qui l'ont exercé ne sont plus sujets à aucun service de terre ni de mer; mais ils perdent en même temps l'espérance de parvenir à aucune charge. Néanmoins ils assistent aux conseils extraordinaires, et le dey les consulte dans toutes les affaires importantes. On porte tous les soirs à l'Aga les clefs de la ville, et tous les ordres pour les troupes s'expédient en son nom. C'est dans cet hôtel que les turcs, coupables de quelque mauvaise action, reçoivent en secret la bastonnade, ou sont étranglés, aucun d'eux ne pouvant être châtié publiquement. La république lui donne des appointemens considérables, et le loge dans une maison particulière, où ses femmes et ses enfans ne peuvent être admis. Lorsqu'il paraît en public, il est à cheval, précédé de deux chaoux, qui crient à haute voix : *Rangez-vous, voilà l'Aga qui passe.*

Le second officier de la milice est le Chaïa, ou le doyen des capitaines. On exerce aussi cette

charge pendant deux mois, et l'on monte tout de suite à celle d'Aga. Le Chaïa préside à un tribunal particulier, composé de vingt-quatre capitaines vétérans, ou retirés du service, qui forment la plus respectable portion du divan, ou du conseil souverain de la république. On les nomme Aya-Bachi, et ils s'assemblent tous les jours dans une salle qui est en face du Palais, à la même heure que le dey donne ses audiences. Lorsque ce Prince a trop d'affaires, il renvoie à leur tribunal la décision de plusieurs causes. Les ministres employés dans les Cours étrangères sont ordinairement tirés du corps des Aya-Bachi.

Les capitaines en pied s'appellent Boluk-Bachi. C'est parmi eux qu'on choisit les Agas, ou commandants des places de guerre, qu'on rappelle au bout d'un an, pour les élever dans la suite au grade d'Aya-Bachi, suivant leur rang d'ancienneté. Ces Agas ne se bornent pas à l'inspection du service militaire; ils rendent aussi la justice dans leur gouvernement, comme le Dey la rend lui-même à Alger. Ils portent par distinction un bonnet très-haut, avec une bande de cuir, marquée d'une croix rouge, qui leur pend sur les épaules.

On donne aux lieutenants le nom d'Oldak-Bachi. Ils parviennent avec le temps au grade de capitaine;

suivant l'ancienneté de leurs services, la faveur ne faisant jamais ici de passe-droit. Le dey ne pourrait troubler cet ordre, sans compromettre son autorité, et peut-être sa vie.

Parmi les simples soldats on distingue douze vétérans, dont les quatre plus anciens se nomment Péis, et les autres Solaki. Les Péis montent aux lieutenances à mesure qu'elles vaquent, et les Solaki servent de gardes-du-corps au dey. Les uns et les autres sont distingués par un ornement de cuivre qu'ils portent à leur turban.

Les Sagaïrdgi forment un corps particulier de soldats, qui n'ont d'autres armes qu'une lance. Leur emploi dans les camps est d'aller chercher l'eau, et d'en fournir toutes les tentes.

On inscrit sur un registre le nom de tous les turcs depuis le moindre factionnaire jusqu'au dey, et c'est l'ordre qu'on suit en distribuant la paie. Cette paye est inégale. La moindre est de huit Saïmes, c'est-à-dire, d'environ vingt francs de France, pour deux lunes; la plus haute, qui est celle des plus anciens chefs de la milice, monte à quatre-vingt saïmes, ou à deux cents francs. La petite paie augmente régulièrement d'un saïme chaque année, et reçoit outre cela des accroissemens en quelques rencontres, comme à l'élection d'un dey, à l'occasion d'une victoire, d'une fête

extraordinaire, ou de quelqu'autre événement favorable. On obtient ordinairement la haute paie au bout de quinze ou vingt années de service, et l'on peut même y parvenir plutôt par une action d'éclat.

Chaque soldat, outre sa paie, reçoit par jour quatre petits pains, et achète la viande un tiers de moins que les autres particuliers. Il est aussi logé par le gouvernement, dans des casernes spacieuses et commodes, appelées Cacheri. Il n'y a que trois hommes dans chaque chambre, et l'Etat entretient dans ces maisons des esclaves, pour le service de ceux qui les habitent. Mais les soldats mariés sont exclus des cacheris, et n'ont que la paie ordinaire, sans les douceurs dont j'ai parlé.

Le jour qu'on distribue le prêt, ce qui se fait ordinairement de deux en deux lunes, la milice s'assemble dans la grande place du divan, et l'aga fait l'appel de tous les noms, en commençant par le dey, qui n'est que le premier soldat de la république. Ceux que la vieillesse, les blessures ou d'autres infirmités rendent incapables de servir, jouissent de la totalité de leur paie jusqu'à la mort. On en perd la moitié, lorsqu'on se retire avant d'avoir gagné la vétérance, et cette moitié ne reçoit plus d'accroissement.

Les milices qui sortent d'Alger pour quelque expédition, campent sous des tentes spacieuses, dont chacune contient environ vingt-cinq hommes, savoir dix-sept oldak, ou soldats; cinq ou six maures pour la conduite du bagage et le service de la tente; un vekilardgi, ou vivandier; un oldak-bachi, qui fait la fonction de lieutenant; et un boluk-bachi, qui commande la troupe. Le soldat ne porte que ses armes; la république fournit à chaque tente six mulets ou six chevaux pour le bagage.

La coutume est de faire marcher les équipages devant les troupes, afin que le soldat trouve en arrivant les tentes dressées, et n'ait d'autre soin que de prendre du repos et de la nourriture. Il y a toujours à la queue de l'armée des chevaux de relais, pour remplacer ceux qui meurent en chemin, ou qui sont hors d'état de servir.

Les différens corps de milice vont tour-à-tour à la guerre, par un ancien réglement dont personne n'est dispensé. Tous marchent à pied, tant officiers que soldats, à l'exception du général, de l'aga, et du premier capitaine.

Le dey fait partir tous les ans trois camps d'Alger, pour lever les tributs dans les provinces du levant, du couchant et du midi. Ces petits corps d'armées se joignent aux troupes de chaque bey, qui

qui commande en chef toutes les forces destinées pour son gouvernement. Mais l'aga et le chaïa sont chargés de la police du camp, et il n'est point permis à d'autres officiers de châtier les turcs.

Ces camps répandent la terreur dans tous les lieux où ils passent. Le bey exige, l'épée à la main, les contributions réglées, et fait payer le double aux débiteurs tardifs, ce qui donne lieu à des vexations barbares, et souvent à des extorsions fort injustes. Chaque général s'efforce de soumettre au tribut quelque nouvelle nation de maures ou d'arabes, surtout dans le Bilédulgerid, où les peuplades sont plus nombreuses. Les turcs ne font guère d'expédition dans cette contrée, sans en ramener un grand nombre d'esclaves. Comme ses habitants sont presque toujours en guerre, et ne cherchent qu'à se détruire mutuellement, il n'est pas difficile de les assujettir les uns après les autres.

La campagne est ordinairement de six mois. Le pays où passe l'armée est obligé de lui fournir les subsistances. L'ordre de bataille est de placer l'infanterie au milieu, et la cavalerie sur les ailes, mais de manière qu'il y ait toujours un gros détachement d'infanterie en avant. Les maures forment un corps de réserve, soit pour garder les bagages, soit pour donner sur l'ennemi lorsqu'ils

en reçoivent l'ordre. Une chose qui fait beaucoup d'honneur aux turcs, c'est qu'ils s'abtiennent du pillage, non-seulement pendant le combat, mais après la victoire, laissant aux maures et aux esclaves toutes les dépouilles de l'ennemi. Un soldat qui en agirait autrement, passerait pour un homme infâme, et serait ignominieusement dégradé.

Des Couloglis.

Les Couloglis sont issus d'un turc et d'une mauresque; les enfans de ceux-ci portent le même nom; ils ne peuvent parvenir aux emplois qui ne sont réservés qu'aux turcs. Le fils du dey n'a pas plus de privilége que celui du dernier soldat. La supériorité qu'ils conservent sur les maures vient de la protection que leur accordent leurs pères et des richesses qu'ils leur laissent en mourant. Riches, sans ambition sous un gouvernement où il ne leur est pas permis d'en avoir, ils n'ont d'autres soucis que de se procurer des plaisirs et des richesses; et leur vie entière se passe dans la nonchalance, l'avarice et la volupté.

Mœurs et usages des Algériens.

Les Algériens ont en général de très-mauvaises mœurs, et se livrent aux vices les plus corrompus. La corruption est égale parmi les Turcs et parmi les Maures. Les uns et les autres sont d'une avidité sordide, et conviennent sans honte de ce défaut. Ils disent communément que pour peindre au naturel un Algérien, on n'a qu'à représenter un homme à qui on bouche un œil avec une piastre, pendant qu'on lui crève l'autre avec un couteau, ce qu'il souffre tranquillement pour gagner la piastre.

Les Turcs sont d'une arrogance insupportable, et se regardent comme autant de petits souverains, nés pour faire la loi aux autres hommes. Ils font sentir continuellement cette supériorité aux Maures et aux Arabes, dont ils exigent le titre d'*Effendi* ou de Monseigneur, et sur lesquels ils prennent partout le pas, même dans les rues, les injuriant et les frappant lorsqu'ils ne se rangent pas assez vîte.

Les soldats Turcs ne donnent à leur dey que le titre qu'ils prennent pour eux-mêmes. Les consuls des nations Européennes l'appellent aussi *Effendi*, mais les Maures, les Arabes, et tous les étrangers

qui n'ont point de caractère, le nomment Sultan.

On remarque que les Grands sont en général beaucoup plus traitables que les particuliers : ce qui vient de l'envie qu'ils ont de plaire à tout le monde, principalement à la Soldatesque, qui les dépose ou les massacre pour le moindre mécontentement. Les Turcs qui voyagent ont aussi le caractère plus liant et plus doux, s'estiment moins eux-mêmes, et rendent plus de justice aux étrangers. Les autres ont un mépris extrême pour les Européens. Les jeunes Turcs et les Maures ne rencontrent guère un étranger dans les rues, sans lui dire quelque parole offensante. Le parti le plus sage est de supporter patiemment ces injures, et de ne rien répondre. Cependant on peut se plaindre au Dey ; et quand l'insulte est considérable, on obtient une prompte justice. M. *Tompson*, consul Anglais, allant un jour à la loge où s'assemblent les Capitaines de vaisseau, rencontra sur le Môle un jeune Maure, qui lui disputa le pas et le poussa même pour le faire ranger. Comme il se plaignit de cette brutalité, le Maure lui répondit insolemment qu'il ne convenait pas à un chrétien de prendre le pas sur un mahométan, et dans la chaleur de la dispute lui donna un soûfflet et le terrassa. Tompson alla porter sa plainte au Dey, qui ayant fait appeller le coupable, lui demanda

ce qui l'avait porté à cette violence. *J'ai battu*, dit le Maure, *un chrétien, un chien, qui voulait l'emporter sur moi, et qui m'a dit des injures ; c'est bien la peine de m'envoyer chercher pour cela.* Le Dey, outré de son impudence, lui fit donner une bastonnade si cruelle qu'il en mourut.

Il est dangereux d'obliger les Turcs et les Maures ; car un bienfait reçu est chez eux un titre pour en exiger d'autres, et c'est une espèce de devoir, dont il n'est plus possible de secouer le joug. De-là vient que les Consuls sont chargés de répandre tant de gratifications dans le Divan. Ce n'était dans leurs prédécesseurs qu'une libéralité ; aujourd'hui c'est une obligation et une dette. Si l'on invite une fois un Turc à dîner, il faut s'attendre qu'il y viendra sans être prié, toutes les fois qu'il en aura envie. Qu'un Capitaine de vaisseau envoie par honnêteté des confitures ou quelques liqueurs aux Officiers du port, ils exigeront de lui ce tribut à chaque voyage qu'il fera à Alger. Un chrétien du levant, chargé de distribuer dans cette ville quelques aumônes, rencontra un pauvre Maure, estropié des deux jambes, et presque aveugle. Il lui mit dans la main une poignée d'aspres, et continua pendant un mois cette charité ; ce qui édifia tellement les Algériens, que chacun allait par préférence à la boutique de ce

Grec, qui faisait un petit commerce. Il fut obligé d'entreprendre un voyage qui l'éloigna d'Alger pendant cinq ou six mois. A son retour il retrouva le pauvre dans la même place, et lui donna quelques aspres. *Il vaut mieux*, dit le Maure en lui rendant l'argent, *me payer à la fois tout ce que vous me devez. Eh que te dois-je*, répondit le Grec ? *Il y a près de six lunes*, dit le pauvre, *que vous êtes absent; ainsi vous me devez* 180 *réaux*. Le Maure en avait reçu un tous les jours pendant un mois, et réglait là-dessus son calcul. L'affaire fut portée au Divan, qui par un arrêt aussi bizarre que les prétentions du mendiant, ordonna au Grec de lui payer les 180 réaux, avec une piastre d'amende pour quelques injures qu'il lui avait dites. Je ne sais si Laugier a inventé cette historiette ; mais elle ne paraîtra pas absolument dénuée de vraisemblance à ceux qui connaissent le génie barbaresque.

Les Algériens reçoivent les visites des hommes dans une salle isolée, bâtie au milieu de la cour. Le maître du logis se rend à cette espèce de parloir, et fait apporter du tabac, des pipes et du café. C'est une faveur particulière d'admettre un étranger dans l'intérieur de la maison. Lorsque cela arrive, on en avertit les femmes, afin qu'elles se tiennent cachées dans leur appartement. Un

homme qui entrerait dans une maison sans se faire annoncer, serait soupçonné de quelque mauvais dessein, et s'attirerait une affaire fâcheuse. Lorsqu'une femme reçoit la visite de quelques dames, le mari observe de ne point approcher du lieu où se tient le cercle. Les esclaves chrétiens sont dispensés de ces égards, parce que leur maître les méprise trop pour les craindre, et les prend plutôt, suivant l'expression d'un voyageur, pour des animaux domestiques, que pour des hommes. Mais cette sécurité des maris ne fait que favoriser le libertinage des femmes, qui ont un penchant presque général pour les Européens, avec lesquels elles s'imaginent goûter des plaisirs plus vifs qu'avec leurs Maures et leurs Turcs circoncis.

Les Algérieus, soit Turcs, soit Maures, mènent en général une vie fort sérieuse, et n'ont aucun des amusemens qu'on connaît dans les autres pays. Leurs jeux se réduisent aux échecs et aux dames, et il ne leur est pas permis d'y jouer de l'argent. Ils n'ont point de spectacles publics. Leur usage est de se lever de grand matin, de dîner entre dix et onze heures, et de souper sur le déclin du jour. Ils font dans cet intervalle trois ablutions et trois prières, et deux autres pendant la nuit. Chacun se retire dans sa maison vers le coucher du soleil, après ce temps on ne voit personne dans les rues.

lla observent avec beaucoup de régularité leur mois de jeûne ; mais quand la nuit est venue, plusieurs libertins courent la ville avec des guitares et des tambours, chantant et criant comme des fous. Les personnes de bonnes mœurs s'abstiennent de ces extravagances. Les bons Musulmans, dans ce temps de pénitence, se couvrent le visage d'un voile pendant le jour, pour ne point respirer l'odeur des viandes et les liqueurs fortes.

Ces peuples sont d'une sobriété extrême, et vivent avec une singulière économie. Il n'est point de père de famille, parmi les personnes aisées, qui ne s'occupe du soin d'amasser un trésor, qu'il enterre dans le lieu le plus secret de sa maison. C'est une précaution presque nécessaire dans un pays où il est très-dangereux de passer pour riche. D'ailleurs les révolutions y sont très-fréquentes, et il n'y a pas d'autre moyen de se conserver une ressource en cas de malheur ; car lorsqu'un homme est disgracié, on confisque toujours ses biens, et il se trouve réduit à la plus affreuse misère, s'il n'a pas un trésor caché.

Les meubles consistent en peu de chose, même chez les Grands. Des murs blanchis très-proprement, des nattes fines, un sofa et quelques tapis, font tout l'ornement des maisons les plus opulentes. Il y a dans la principale chambre une caisse

de bois peint pour serrer les habits, et l'on pratique dans la muraille quelques petites niches qui servent d'armoires. On voit au-devant des portes et des fenêtres des rideaux de toile, qui ne tiennent point à des tringles, mais à des chevilles. Ils n'ont d'autres lits que des matelats fort minces, garnis de couvertures et de coussins, qu'on étend le soir sur une natte, et qu'on retire le matin.

Leur vaisselle n'est composée que de pots de terre et de quelques plats de cuivre. Ils ne connaissent point l'usage des fourchettes, et ils ne se servent que de cuillers de bois. L'argenterie est en général très-rare parmi eux. Les personnes d'un rang distingué, mangent sur des tables basses, couvertes d'une lame de cuivre dont les contours sont ciselés. Les autres ne mangent que sur des nattes qu'on ôte après le repas. Personne ne se sert de nappe; mais on étend sur les genoux des convives une longue bande de toile, à laquelle on essuie ses mains.

L'habillement des Algériens est une chemise de soie ou de cotton à larges manches qu'ils retroussent l'été, et une espèce de corset qu'ils mettent par-dessus et qui est assujettie sur les reins par une ceinture qui soutient également une large culotte de drap ou de cotton qui descend jusqu'au-dessous des genoux. Ils mettent sur le gilet

une ou deux vestes sans manches et brodées en or. Ils ne portent point de bas, mais des pantoufles noires de marroquin à quartier sans talons. Ils portent le bernus comme les Maures, leur tête est rasée et couverte d'une calotte rouge; ils portent la barbe ou au moins les moustaches.

Des Algériennes.

Les dames Algériennes sont brunes, bien conformées, elles ont la taille avantageuse et des traits agréables. Elles font un grand usage des bains, et elles aiment passionnément les parfums. Elles ont l'habitude de se peindre en noir les sourcils, se mettent beaucoup de rouge et de mouches et se teignent les ongles des pieds et des mains en rouge. Elles portent de grands anneaux d'or ou d'argent à leurs oreilles, elles ornent leur tête d'une lame des mêmes métaux travaillée à jour en forme de diadême, qui est recouvert d'une bande de gaze dont les bouts brodés en or descendent jusqu'aux jambes. Cette coiffure appelée *Sarma* enveloppe la tête de manière à ne laisser voir que deux boucles de cheveux, des rubans, des cordons de soie, des chaînes d'or servent encore à orner leur coiffure, qui chez les dames riches est encore rehaussée par des perles et des diamans.

Elles ont les bras garnis de plusieurs larges anneaux d'or, qui chez les plus riches sont entremêlés de plusieurs rangs de perles ; leurs doigts sont chargés de bagues surmontées de pierres précieuses et elles portent à leur cou des rangs de perles et une chaîne d'or dont les anneaux de deux pouces de largeur s'enchassent les uns dans les autres ; une riche chemise à larges manches brodée en or, et dont le prix s'élève quelquefois jusqu'à 600 francs, est la première pièce de leur habillement : un corset de drap, serré, sans manches et fermé par-devant avec des petits boutons ou des agrafes, une espèce de jupe ouverte de soie ou de coton, assujettie par un mouchoir noué devant, des pantoufles brodées sans talons, voilà l'habillement que portent les Algériennes dans leur intérieur. Quand elles sortent elles y ajoutent des riches mantelets qui descendent jusqu'à mi-jambes, une culotte brodée qui descend près des anneaux du bas des jambes. La partie inférieure de leur visage est couverte depuis le nez par un mouchoir ; elles sont alors presque tout enveloppées dans une grande pièce de gaze blanche et elles ne laissent apercevoir que leurs yeux.

Les Algériennes ont les passions vives, un grand attrait pour le plaisir, et elles aiment avec une vive affection. Elles sont nubiles de très-bonne

heure et on les marie à douze ans sans consulter leurs inclinations. Dès qu'un mariage est arrêté la future est conduite au bain ; à son retour on la pare magnifiquement, on la fait asseoir sur un sopha élevé, on appelle les musiciens, les portes s'ouvrent à toutes les femmes qui viennent lui rendre visite, et un bal commence ; on lui adresse alors les complimens les plus flatteurs, mais le plus en usage est de leur souhaiter une nombreuse famille. Ses parens ont eu soin de mettre dans sa poche un talisman pour la garantir des enchanteurs qui pourraient empêcher la consommation du mariage : c'est ordinairement un paquet composé de ciboules, de l'ail, du sel, etc. Le futur qui se trouve dans un appartement séparé à prendre du café et à fumer avec les personnes qui viennent le visiter, a eu aussi le soin de se munir d'un pareil préservatif. Lorsque ces préliminaires, qui quelquefois durent plusieurs jours, sont terminés, la future est conduite à son époux accompagnée d'un nombreux cortège et au bruit d'une musique bruyante et des chants joyeux d'une troupe de femmes.

Les femmes à Alger, ne jouissent d'aucune liberté, elles ne peuvent sortir sans être accompagnées ; et dès leur enfance les jeunes filles partagent la servitude de leurs mères. Il est vrai qu'aux

yeux

yeux des Turcs, la femme n'est qu'un être matériel, créé seulement pour le plaisir de l'homme et la propagation de son espèce; aussi, ce malheureux sexe méprisé, n'est pas même admis dans la confiance de son tyran, qui ne la consulte jamais sur ses affaires, parce que, dit-il, la religion musulmane s'y oppose. Le seul culte qui soit permis aux Algérienes est le culte des tombeaux. Le vendredi, elles vont pleurer, brûler des lampes, des parfums, planter des fleurs sur la sépulture de leurs proches. Dès qu'un Turc ou Maure a expiré, sa femme et ses filles assemblent leurs parents et leurs amis, et pendant une semaine entière, elles vont régulièrement se réunir sous une tente qui a été dressée sur la fosse dans le cimetière pour les recevoir; et là, assises en rond elles s'entretiennent du défunt; racontent les actions de sa vie, font son oraison funèbre; dans laquelle elles n'oublient aucunes de ses qualités, soit bonnes ou mauvaises; et lorsqu'elles ont assez donné de larmes à l'objet de leurs regrets, elles terminent leurs séances par un dîner chez l'une des pleureuses Dans ces momens d'affliction, où les croirait inconsolables, elles se déchirent le visage, s'arrachent les cheveux, poussent des cris lamentables, mais cette violente douleur ne dure qu'autant que l'usage le prescrit.

Alger,

La jalousie des Algériens envers ce malheureux sexe, est sans pitié, elle punit de mort toutes les femmes indistinctement et les filles qui ne se sont point fait inscrire sur le rôle de courtisannes publiques. La loi les condamne à être précipitées dans la mer, une pierre au cou, lorsqu'elles sont convaincues d'un commerce criminel avec un Turc ou Maure, tandis que leur complice ne reçoit que des coups de bâtons sur la plante des pieds. Cependant la crainte de la mort n'est pas un obstacle assez puissant pour mettre un frein au tempérament fougueux des dames algériennes ; elles sont rarement cruelles, surtout à l'égard des Européens. Leurs terrasses offrent de grandes facilités pour l'introduction de leurs amans, et les Juifs qui trafiquent de tout, prêtent volontiers leurs maisons pour servir de rendez-vous.

Il n'y a point de médecins dans le royaume d'Alger ; cependant l'usage des médicamens n'y est pas absolument inconnu, et chaque famille a ses petits remèdes particuliers, qu'elle pratique avec succès dans les occasions. Mais les dévots condamnent cette coutume, et disent que c'est tenter Dieu que de prendre des remèdes dans les maladies. Le Dey Baba Ali, attaqué d'une fièvre violente, aima mieux se laisser mourir, que d'accepter les secours d'un chirurgien Français, qui

lui répondait de sa guerison. *Qu'ai-je besoin de votre art*, disait ce Prince ; *Dieu n'a t-il pas marqué le nombre de mes jours de toute éternité?* Au reste, il y a ici peu de malades. Les naturels du pays sont sains et robustes, et parviennent communément à une grande vieillesse.

Des Maures.

Ces peuples, qu'on doit regarder comme les habitants primitifs de l'Afrique septentrionale, ont retenu le nom de leurs ancêtres, qui étaient principalement répandus dans la Mauritanie. Leur teint est médiocrement basané ; et s'il y a quelques noirs dans le pays, c'est qu'ils tirent leur origine des Africains du midi, dont quelques familles s'établissent de temps en temps en Barbarie, sans parler des esclaves que les turcs font dans le Bilédulgerid, où il y a quantité de nègres.

On distingue deux principales espèces de maures, ceux des villes et ceux des campagnes. Les maures de la première classe vivent en société avec les turcs. Les uns prennent parti dans la milice ; d'autres exercent quelques emplois de finance ; le plus grand nombre s'adonne aux arts mécaniques ou au commerce.

La plupart des maures qui font leur séjour

dans les villes, tirent leur extraction de ces malheureux proscrits qui ont été chassés d'Espagne en divers temps, surtout en 1610, sous Philippe III, qui bannit en un seul jour neuf cent mille morisques. On remarque qu'ils sont beaucoup plus industrieux que les naturels du pays. Il y en a de fort riches. Ils s'habillent d'une manière très-propre, mais un peu différente de celle des turcs.

Les jeunes Maures ont une physionomie assez agréable, de grands yeux noirs et de belles dents, ceux des villes sont bruns, et ceux de la campagne sont basanés. Leurs cheveux sont noirs et rudes et paraissent avoir un principe lanugineux. Leur caractère est gai, ils sont doués de beaucoup d'adresse et d'une grande agilité; à mesure qu'ils avancent dans un âge plus mûr, ils perdent leur gaîté, leur souplesse et même leur couleur primitive qui dans leur enfance tenait beaucoup de celle des européens méridionaux.

Les Maures qui habitent les villes s'occupent comme les juifs du commerce; ils possèdent les manufactures du pays; c'est parmi eux que l'on recrute les marins, ils servent de domestiques et on les emploie aux travaux publics. Dans le besoin on s'en sert comme soldats; ce sont des hommes poltrons, cupides, arrogants, menteurs et cruels quand ils peuvent l'être impunément,

l'orgueil qu'ils affectent, n'est que l'effet du fanatisme et la suite de ce despotisme qu'ils exercent dans leurs familles, sur leurs femmes et leurs enfants.

Les maures de la campagne menent une vie toute opposée. Ils sont partagés en plusieurs tributs, qui errent en divers lieux, et qui tâchent, autant qu'il leur est possible, de s'éloigner des villes, et surtout du voisinage de la capitale. Ils ont un profond mépris pour les maures de l'autre classe, qu'ils regardent comme de vils esclaves, entièrement soumis au caprice des turcs.

Ces peuples vagabonds ne possèdent aucune terre en propre, et leur pauvreté égale leur indépendance. Chaque tribu forme un Adouar, ou camp, composé d'un grand nombre de tentes, dont chacune sert de logement à une famille. Le chef s'appelle Scheik. Son élection dépend du peuple, qui le tire ordinairement des races les plus nobles. Leurs tentes sont de laine. Elles servent également d'habitation aux hommes, et de retraite aux bestiaux ; ce qui les rend fort sales et fort puantes Celle du Scheik est placée par distinction au milieu du camp, et s'élève au-dessus de toutes les autres. Ces tentes, dont la forme est oblongue, sont gardées par des chiens, qui donnent la chasse aux renards, et qui aboyent à

l'approche des lions. Les chats les garantissent des rats et des serpents, qui sont très incommodes dans certains cantons.

Les maures de chaque Adouar prennent à loyer des terres pour les cultiver, et rendent au propriétaire une partie des fruits qu'ils recueillent. Ils vendent le reste dans les marchés des villes. Lorsqu'il se présente un meilleur terrain, ils s'y transportent aussitôt, et y établissent leurs villages ambulans. Chaque tribu paye au gouvernement une capitation réglée, que le Scheik doit porter au Bey à la première sommation. Ils n'ont d'autres siéges et d'autres lits que des nattes de feuilles de palmiers. Tous leurs ustensiles se réduisent à quelques pots de terre, et à un moulin portatif, composé de deux pierres, entre lesquelles ils écrasent leurs grains. Ils pétrissent cette farine sans y mettre de levain, et en forment de petits gâteaux plats qu'ils cuisent dans la cendre chaude. La viande est un aliment fort rare parmi eux; mais ils mangent quantité de fruits. Leur régal ordinaire est de tremper leur pain dans de l'huile et du vinaigre, lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

Les Maures sont d'une sobriété qui ne contribue pas peu à leur procurer une bonne santé. Un peu de blé grillé, qu'ils détrempent avec de l'eau

froide, joint à quelques fruits, des racines, du lait aigre, leur suffit dans leurs voyages.

Ils n'ont pour habillement qu'une pièce de laine blanche, appelée Haïk, dans laquelle ils s'enveloppent. Les Scheik, et les autres maures de quelque distinction, se couvrent le corps d'une chemise, et portent, au lieu de Haïk, un manteau de laine sans couture, nommé *Bernus*, qui descend au gras de jambe, et qui est surmonté d'un capuchon. Lorsqu'il pleut, ils ôtent leur Bernus, au lieu de s'en couvrir, le plient avec soin, s'asseyent dessus pour le garantir de l'humidité, et le remettent sur leur corps quand l'orage est passé. Les femmes s'habillent aussi simplement que les hommes; mais elles tressent leurs cheveux avec grace, et portent aux bras et aux jambes des cercles ornés de corail, de dents de poisson, de perles et de coquillages. Elles se font au visage, aux mains et aux cuisses, de petites incisions avec une aiguille, et frottent la plaie d'une poudre noire; dont les traces ne s'effacent jamais. Ces marques, qui défigureraient ailleurs le plus beau corps, passent ici pour des agrémens délicats, qui ajoutent un nouveau prix à la beauté.

Les hommes s'occupent de l'agriculture et du soin de vendre leurs denrées. Ils sont forts et robustes, endurcis à toutes les injures de l'air, et

fort basanés, parce qu'ils s'exposent sans crainte aux ardeurs d'un soleil brûlant. Leurs armes sont la zagaie, espèce de lance courte, qu'ils tiennent dans la main, et un long poignard, pendu à leur bras au-dessous du coude. Ils manient un cheval avec toute l'adresse imaginable, s'y placent de la meilleure grace du monde, et ramassent, en courant à toute bride, tout ce qu'ils veulent prendre à terre, sans perdre les étriers. Ils sont fiers, indociles, et sensibles à la moindre injure. Lorsque l'Aga d'une ville leur fait quelque injustice, ils prennent aussitôt les armes, et menacent de se révolter. Les bourgeois, craignant alors de manquer de vivres, ou d'être exposés à une invasion, font eux-mêmes de vives remontrances au Gouverneur, et l'engagent à satisfaire les Maures sur leurs griefs.

Les femmes s'appliquent à élever des abeilles et des vers à soie, à conduire les bestiaux au pâturage, à pourvoir d'eau et de bois leur habitation. Les mères n'emmaillotent point leurs enfans, et les laissent nuds pieds jusqu'à l'âge de sept ou huit ans. Elles les portent sur leur dos, lorsqu'elles vont au travail, leur donnant le téton par-dessus l'épaule, soit pendant le chemin, soit pendant qu'elles coupent du bois ou qu'elles puisent de l'eau. Ils couchent sur des feuilles d'ar-

bres, et commencent à courir dès l'âge de cinq ou six mois.

Lorsqu'un garçon veut obtenir une fille en mariage, il doit donner au père un certain nombre de bœufs ou vaches, de moutons et de chèvres, qu'il conduit lui-même à la tente de sa prétendue. Quand il est arrivé, l'usage veut qu'on lui demande combien il a acheté son épouse; à quoi il répond qu'une femme laborieuse et sage ne coûte jamais cher. On assemble toutes les filles de l'Adouar, qui ayant fait monter l'épouse à cheval, la conduisent à la tente du mari. A son arrivée, les parens de l'époux lui présentent un breuvage, composé de miel et de lait, dans lequel on met aussi un morceau de la tente où se tient l'assemblée. Tandis que la mariée le boit, les compagnes chantent une espèce d'épithalame en l'honneur des deux époux, et leur souhaitent, entre plusieurs prospérités, qu'ils aient beaucoup d'enfans, que leur troupeaux multiplient, et que leur tente soit toujours remplie de lait. Après cette cérémonie, la mariée met pied à terre, et plante devant la tente un pieu, qu'elle enfonce le plus qu'elle peut, en disant : *Comme ce pieu ne sortira point du lieu où je l'ai mis, à moins qu'on ne l'arrache, ainsi on ne me verra jamais quitter mon mari, à moins qu'il ne me chasse.* On lui

montre ensuite le troupeau dont elle doit être la gardienne, et elle le fait paître une heure ou deux dans les champs ; après quoi elle revient à la tente du mari, et s'y réjouit avec ses compagnes, qui se retirent vers le soir, pour la laisser dans les bras de son époux.

Les garçons se marient à l'âge de quatorze ou quinze ans, et les filles à neuf ou dix : il y en a qui deviennent mères à neuf ans.

Les Maures ne croisent leur race, que le moins qu'ils peuvent, ce n'est qu'à défaut de parenté, qu'ils ont recours à d'autres familles. Les Maures de la campagne prennent le plus grand nombre de femmes qu'ils peuvent, parce que ce malheureux sexe étant presque esclave, plus ils ont de femmes et d'enfans plus ils peuvent cultiver des terres : et comme celles qui sont éloignées de la ville, appartiennent à ceux qui les cultivent, plus ils ont de bras, plus ils sont riches, et plus, par conséquent, ils peuvent prendre de repos, et se livrer à leur nonchalance naturelle. Ceux des villes, par une cause contraire, n'en prennent qu'autant qu'ils en peuvent entretenir.

Ces femmes, quoique rivales et dévorées de jalousie, vivent cependant entr'elles dans un apparence de paix, qui feraît croire que la meilleure intelligence règne dans leur ménage, si on

ne savait pas que la moindre plainte de leur part est punie d'un châtiment cruel. Lorsqu'un Maure croit avoir à se plaindre d'une de ses femmes, il leur coupe le cou sans autres formalités, si cependant les parens de la femme étaient assez riches pour prouver à la justice, à force de présens, que le mari est un méchant homme, et qu'il a lui-même donné lieu aux tracasseries dont il se plaint, on le ferait mourir sous la hache ou le bâton. Mais ordinairement les parens se taisent, et acceptent en dédommagement quelque argent que leur donne le meurtrier.

Les chefs de chaque famille sortent tous les soirs de leurs tentes, pour s'assembler dans une prairie, où le Scheik de l'Adouar se rend aussi. Ils sont tous à cheval, rangés en cercle autour de leur commandant. C'est-là qu'on délibère en commun sur toutes les affaires qui intéressent la tribu.

Ces Maures parlent un Arabe corrompu, dont les dialectes varient suivant les lieux; mais leurs contrats, qui sont dressés par les Marabouts, gens plus instruits que le simple peuple, sont toujours en Arabe pur. Ils professent la Religion de Mahomet, mais avec un tel mélange de superstitions et de pratiques étrangères, que ce culte est à peine reconnaissable. Ils n'ont que des mos-

guées ambulantes, semblables à leurs habitations.

Les Maures nomades ou Arabes, vivent de la même manière que les Maures campagnards; mais sans se mêler avec eux, ni avec aucun autre peuple, s'estimant la plus noble et la plus respectable nation de l'Afrique. Ils ne payent un tribut aux Turcs que lorsqu'ils y sont forcés. Ainsi quand ils apprennent que les armées d'Alger sont en campagne, et approchent de leurs habitations, ils enterrent les grains et les effets qu'ils ne peuvent emporter, et quittent leurs forêts et leurs montagnes pour s'enfoncer dans des lieux encore plus sauvages. Le mont Atlas et les déserts du midi sont leurs asiles ordinaires. Ils y vivent du produit de leur industrie, s'adonnant à la chasse, à l'entretien des bestiaux, à l'agriculture, et aux autres travaux de la campagne. Leurs habits sont décens, et une propreté recherchée règne dans leurs tentes. Ils sont fort polis entr'eux et grands complimenteurs, mais d'une fierté farouche avec les étrangers, qu'ils méprisent souverainement. Ils se piquent de parler l'Arabe dans toute sa pureté.

Le goût de l'astronomie et de la poésie, si ancien chez les Arabes, s'est conservé parmi eux. Leurs amours, leurs chasses et leurs combats, sont les sujets ordinaires de leurs poëmes et de

leurs chansons. Ceux qui se distinguent par les plus belles compositions, sont libéralement récompensés. Ils font un grand commerce dans les royaumes de Fez et de Maroc, et dans l'Etat de Tunis; mais ils se soucient peu de trafiquer avec les Turcs d'Alger. Ils sont extraordinairement adroits à joûter avec la lance et le javelot, et ils manient un cheval avec une dextérité singulière. On vante la beauté et l'excellence de leurs chevaux, qui descendent des fameuses races que leurs pères ont amenées d'Arabie. Ils ont aussi des ânes sauvages, estimables par leur force et par leur agilité, et dont ils mangent la chair comme une viande très-délicate. Lorsqu'ils vont à la guerre, ils mènent avec eux leurs femmes et leurs enfans, afin que la vue de ces objets si chers excite chaque soldat à mieux faire son devoir. Leur mépris est extrême pour les Arabes des villes, qu'ils appellent *Hadar*, c'est-à dire, courtisans, parce qu'ils rampent avec bassesse sous la domination des Turcs.

Des Juifs.

Il y a à Alger des Juifs de tous les pays, chaque nation à sa synagogue; dans chaque ville du royaume le commerce est presque tout entier dans

leurs mains, ils ont un quartier séparé, pour qu'ils ne se mêlent pas avec les Mahométans, et pour qu'ils ne puissent se soustraire au mépris public, une loi les contraint à ne porter que la couleur noire qui est en horreur aux Turcs et aux Maures. Ils ne peuvent sortir du royaume sans consigner une somme d'argent pour garant de leur retour; ils sont accablés d'impositions et de mauvais traitemens; ce qu'ils souffrent patiemment, sans porter aucune plainte qui ne serait pas écoutée, tandis que la loi les condamne à la corde pour lever seulement la main sur les enfans des Mahométans. Les femmes juives doivent aller sans voiles dans les rues, afin qu'on les distingue des dames Turques ou Maures. Des juges de leur nation jugent leurs affaires particulières; ils s'appellent au tribunal du Dey, lorsque la sentence de leurs juges ne leur convient pas; leurs procès avec les Mahométans se portent à ce dernier tribunal.

Des Esclaves chrétiens.

Les Esclaves chrétiens sont ici en très-grand nombre, et seraient peut-être assez forts pour s'emparer du pays, s'ils pouvaient s'entendre, et s'ils n'étaient retenus par la crainte des châtimens.

Leur sort, si l'on en croit Laugier, n'est pas, *à beaucoup près*, *aussi malheureux* qu'on se l'imagine, sur la foi de quelques *Relations fabuleuses*, publiées par des Religieux, ou par les captifs mêmes, qui ont eu, dit-il, *leurs raisons d'en imposer au public*. Eloignons tout jugement malin ; mais rapportons avec franchise quelques particularités, qui semblent confirmer l'opinion de cet écrivain.

C'est une erreur de croire qu'on tâche de les attirer au Mahométisme, soit par de mauvais traitements, soit par la voie des caresses et de la séduction. Les Turcs et les Maures d'Alger ne les achètent que pour les vendre aux Pères de la Rédemption, et seraient très-fâchés qu'ils se fissent Mahométans, parce que cela leur ferait perdre le profit qu'ils en attendent. Ils n'ambitionnent la conversion que des jeunes esclaves, dont ils croient pouvoir faire de bons Musulmans. Ce sont ordinairement des personnes riches qui les achètent, pour les faire instruire et les élever comme leurs propres enfans, œuvre très-agréable à Dieu, suivant leurs préjugés. Pour ce qui est des esclaves d'un âge mûr, les Algériens, loin de chercher à les séduire, leur refusent très-souvent la circoncision, disant communément qu'un mauvais chrétien ne saurait faire un bon turc. Un

captif nommé Jean, natif de Marseille, sollicita inutilement auprès d'Ali Pelegrini, général des Galères, la permission d'apostasier. Un jour que cet Amiral se disposait à mettre à la voile, l'esclave, pour éviter de s'embarquer, parut devant lui avec un turban et un habit Turc, qu'il avait emprunté d'un Rénégat de sa Nation. Ali, connaissant la ruse du Provençal, le fit approcher, en l'appelant par son nom. *Je ne m'appelle plus Jean*, lui dit l'esclave ; *je me nomme Mustapha, et je suis Musulman*. Ali lui demanda s'il était circoncis, et commanda qu'il fût visité. Comme il se trouva qu'il ne l'était pas, le général lui fit donner la bastonnade, sous prétexte qu'il s'était moqué de la Religion. Loin de gêner les esclaves sur cet article, plusieurs maîtres les conduisent eux-mêmes à la chapelle du Bagne les jours des fêtes solennelles, et s'informent exactement s'ils se sont confessés.

Au reste, l'apostasie ne procure point ici la liberté comme en Turquie ; mais elle rend la condition des esclaves un peu plus douce, et leur fournit quelques facilités pour se sauver.

Le Dey a une attention particulière pour les captifs qui lui appartiennent. Il choisit parmi eux un certain nombre de jeunes gens, qui lui servent de pages. Ils sont bien nourris et bien habillés,

et reçoivent de riches présents des personnes qui viennent à la cour. Quelques autres sont employés au service des casernes, où ils sont traités fort doucement par les soldats turcs. Le reste est distribué dans les Bagnes, qui appartiennent à l'Etat. Ils ont une chapelle où l'on dit la Messe, et ils peuvent vaquer librement à tous les exercices de la religion. On ne leur donne par jour que trois petits pains; mais ils peuvent se procurer quelques douceurs par leur industrie. Ceux qui savent quelque métier, ont la liberté de sortir du Bagne. Les deux tiers de ce qu'ils gagnent sont retenus par le Dey, qui leur abandonne le reste. Les esclaves qui n'ont aucun talent sont employés aux travaux publics; mais on ne leur impose point des corvées trop pénibles. Ils ont alternativement un jour de travail et un jour de repos; et lorsqu'ils sont malades, ou qu'ils feignent de l'être, on les laisse tranquilles. Mais si le gardien Bachi s'aperçoit qu'ils abusent de cette indulgence pour le tromper, il les fait châtier sévèrement, et les envoie au travail. Ils retournent tous les soirs au Bagne, dont les portes sont fermées pendant la nuit, après qu'on a fait une exacte revue de tous les esclaves.

On embarque toujours sur les bâtimens corsaires un nombre de captifs; et quand ils se compor-

tent bien, on les associe au profit des prises. Quelques autres obtiennent le privilége de tenir taverne, et s'enrichissent tellement à ce métier, qu'ils gagnent au bout de six mois de quoi payer leur rançon.

Les esclaves des particuliers ont une condition plus incertaine. Leur bonne ou mauvaise fortune dépend de l'humeur de leur Maître, et plus souvent encore de leurs qualités personnelles. Ceux qui se conduisent bien, sont ordinairement traités avec douceur ; les libertins et les indociles s'attirent par leur faute beaucoup de mauvais traitements. Les Maîtres riches en prennent plusieurs à leur service, et se font un point d'honneur de les habiller proprement. Lorsqu'ils sont satisfaits de leur conduite, ils les font manger à leur table, les couchent dans leur chambre, et les traîtent comme leurs propres enfans.

Les plus à plaindre sont ceux qui tombent entre les mains des Tagarins, race de Maures Espagnols, qui n'achètent les esclaves que pour les revendre, et pour en tirer une utilité mercenaire. Ces Maîtres avides les emploient à de rudes travaux, sans leur laisser le moindre profit, les pourrissent mal, et les accablent quelquefois de mauvais traitemens, dans l'unique vue de se procurer une rançon plus forte et plus prompte. Ce

qu'il y a de plus fâcheux, dit l'Ecrivain que j'ai cité, c'est que ce sont ordinairement les personnes de quelque rang qui tombent au pouvoir des Tagarins, lesquels ont un talent merveilleux pour discerner les esclaves dont on peut tirer un plus grand profit. Un captif d'une condition distinguée, ne peut être trop en garde contre les perquisitions de ces marchands, qui mettent en œuvre toutes sortes de ruses, jusqu'à corrompre ses propres camarades, pour s'instruire de son état et de ses facultés.

On sera surpris d'apprendre que les esclaves sont ici en quelque sorte plus considérés que les Chrétiens libres Ceux-ci sont continuellement en butte aux injures des Turcs, des Couloglis et des Maures; au lieu qu'on ne peut maltraiter les autres, sans s'exposer au ressentiment de leur patron. Un captif commet souvent avec impunité plusieurs crimes, ou n'en reçoit qu'un châtiment léger, parce que son maître ne veut pas le perdre en le dénonçant à la Justice. On assure qu'il règne une grande débauche parmi les esclaves Chrétiens, et que cette vie libertine a pour eux tant de charmes, qu'il y en a plusieurs qui ne se soucient point d'être rachetés. Ils conviennent seulement du prix de leur rançon, et en payent une partie; ce qui empêche que leur Maître ne

puisse les vendre à d'autres. Mais ils évitent d'acquitter le reste, aimant mieux payer un petit droit par mois, pour se conserver le titre d'esclave, et la protection du Dey, ou de leurs autres patrons. Tout cela suppose que les captifs d'Alger ont en général une assez grande liberté, et qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits qu'on nous fait ordinairement de leurs infortunes. Il n'en est pas de même à Fez et à Maroc, où l'esclavage est certainement très-rude, les Maures étant en général bien plus cruels et bien plus méchants que les Turcs.

Lorsqu'un Corsaire est entré dans le port d'Alger avec une prise, il conduit tous les esclaves au palais du Dey, où les Consuls Européens se rendent aussitôt. Ceux-ci se font présenter les prisonniers de leur nation, et leur demandent s'ils servaient en qualité de soldats ou de matelots sur le vaisseau captif, ou s'ils n'étaient que passagers. Dans ce dernier cas on les rend à leur Consul, et la liberté leur est rendue, s'ils appartiennent à une nation qui soit en paix avec Alger. Tous les autres sont condamnés à l'esclavage. Le Dey en prend un sur huit, à son choix, et tâche de faire tomber dans son partage les plus qualifiés et les plus robustes. Il s'empare aussi du huitième des marchandises et du butin : le reste est par-

tagé par moitié entre les armateurs et l'équipage.

Les esclaves qui ne sont point dans le lot du Dey, sont conduits au Batistan, ou marché public, où il s'en fait une première estimation, qui est rarement portée fort haut, parce qu'ils ne sont vendus que dans une seconde enchère qui se fait dans le palais. On ne donne aux armateurs et à l'équipage, que le prix de la première estimation, l'excédent de la seconde étant dévolu au Dey. La vente se fait par l'entremise des Delel ou courtiers, qui promènent les esclaves l'un, après l'autre, publiant à haute voix la qualité ou le talent de chaque captif, avec l'enchère qu'on y met, jusqu'à ce qu'il soit livré au plus offrant.

On les fait courir, sauter, porter quelques fardeaux ; on visite soigneusement les membres, la bouche, les yeux, etc. Les femmes mêmes sont sujettes à cette abominable exploration. Lorsque les esclaves du gouvernement sont arrivés au bagne, on prend leur nom, celui de leur pays, on leur attache un anneau de fer à la jambe, et on leur donne une grosse chemise, une capotte et une culotte de laine brune. Leurs travaux commencent au lever du soleil, et finissent vers quatre heures du soir.

Les femmes, dont on espère une bonne rançon, tombent toujours dans le partage du Dey, qui

les fait conduire à la maison du Chekelbeled, ou Maire de la ville, où elles sont gardées et assez bien traitées jusqu'au temps de leur délivrance. Celles dont on n'attend rien sont vendues au premier acquéreur, et livrées sans réserve à tous ses caprices.

Le Gardien Bachi ou chef des gardiens des esclaves, est un personnage de considération par la relation que lui donne sa place avec le Dey et les grands de l'Etat. Il a le privilége de tenir une taverne dans le Bagne qui ne paye rien au gouvernement.

Le grand écrivain esclave lui-même en est considéré comme le chef, il est chargé du rôle des esclaves, et de percevoir la lune ou le mois que payent ceux qui obtiennent la faculté de s'exempter des travaux publics et de travailler chez les particuliers. Il rédige les billets, en les fesant signer au gardien Bachi, pour ceux qui contractent ensemble pour prêt d'argent, il punit et fait mettre à la chaîne ceux qui ont commis quelques délits. Il reçoit une piastre pour chaque esclave qu'on rachète, et si pendant les cinq ans qu'il doit occuper sa place il arrive une rédemption générale, il obtient la liberté. Dans le cas où cette rédemption n'arrive pas, sa libération lui coûte 15,000 francs. Comme le Dey ne veut pas être

dupe des malversations de ce personnage, le cautionnement de sa place lui coûte 60,000 francs qu'il ne retire jamais, et malgré cette avance, il sort presque toujours riche de cet emploi.

Le rachat se fait par deux sortes de gens, 1°. par des religieux Espagnols; 2°. par des agens séculiers. La seconde manière coûte moins que l'autre, à cause des présens que les Religieux sont obligés de faire au Dey et aux principaux officiers du Divan, outre les droits particuliers qu'on exige de ces Pères. Leurs rédemptions se font avec éclat. Quand ils arrivent à Alger, ils vont saluer le Dey, qui leur donne un beau logement dans la ville, avec un Drogman de la Cour, pour leur rendre tous les services dont ils ont besoin. On les charge ordinairement de délivrer par préférence les jeunes femmes et les enfans, que la faiblesse du sexe et de l'âge expose plus que les autres. D'un autre côté, le Dey exige qu'ils rachètent dans ses bagnes un certain nombre d'esclaves, dont il fixe lui-même le prix.

Pendant cette négociation, les captifs présentent aux Religieux plusieurs placets, pour tacher de les intéresser à leur délivrance. Ceux qui ont amassé quelque argent par leur industrie, le remettent à ces Pères, les priant de suppléer le reste.

On donne un Bernus ou Cape à la Moresque ; à tous les esclaves rachetés. On les assemble dans l'hôpital d'Espagne, pour rendre à Dieu des actions de grâces, et on les mène ensuite au palais du Dey, qui fait délivrer à chacun d'eux un Teskeret, ou billet d'affranchissement. Après cela les Pères prennent congé du Dey, et s'embarquent avec les captifs sur le vaisseau qui les attend.

Laugier observe que la plupart des esclaves ont coutume de laisser croître leur barbe pendant tout le temps de leur captivité, et que c'est une des choses que les Religieux Espagnols leur recommandent le plus. Ce qu'il ajoute sent un peu la critique. *Etant arrivés en Espagne ; on y fait une procession solennelle, où tous les esclaves sont conduits deux à deux, avec leur... cape à la Moresque, avec leurs barbes, et chargés de chaînes qu'ils n'ont jamais portées. Ces figures Moresques, ces barbes et ces chaînes attirent la compassion du public, qui fait de grandes libéralités, qui jette des pièces d'or et d'argent dans les bassins, qui sont portés par des gens de distinction...*, Les Religieux de la Merci et de la Trinité, donnaient à-peu-près en France le même spectacle, et quand il y aurait un peu d'ostentation dans cette cérémonie, on ne peut nier sans injustice, qu'elle ne tourne à l'avantage de la

la Religion ; et que ces Pères, en consacrant leurs travaux à la rédemption des captifs, ne rendent un important service à l'humanité.

Religion des Algériens.

Le Mahométisme est la religion des Turcs, des Arabes et des Maures. Les premiers sont Sunnites, c'est-à-dire, de la secte d'Omar ; mais il y a parmi les autres quelques partisans de la réforme d'Ali. On ne voit dans la Barbarie aucun vestige de christianisme ; ce qui doit paraître surprenant, quand on se rappelle qu'au cinquième siècle, l'Eglise d'Afrique était si florissante, qu'on y comptait plus de quatre cents Evêques, et un nombre infini de chrétiens. Tous les idolâtres ont été contraints d'embrasser la foi de l'Alcoran. Les Marabouts, qui sont des Moines Maures ou Arabes, ont un tel crédit parmi les gens de leur nation, qu'ils commettent impunément toutes sortes de crimes. Mais ils ne jouissent d'aucune considération dans les villes soumises aux Turcs, et lorsqu'ils se mêlent de quelque intrigue, le Dey les fait étrangler en sa présence, sans autre forme de procès.

La plupart des Turcs Algériens n'ont aucun principe de religion ni de probité. Ils sauvent les dehors par hypocrisie ; l'intérieur n'est que cor-

ruption et libertinage. Les chefs sont forts circonspects dans leur conduite, parce qu'ils craignent de scandaliser le peuple. On élève les femmes dans une ignorance grossière de la religion qu'elles professent. Elles peuvent se dispenser de fréquenter les Mosquées et de faire la prière, sans que personne le trouve mauvais. On croit assez généralement, et elles se persuadent elles-mêmes sans aucune peine, que Dieu ne les a créées que pour contribuer aux plaisirs de l'autre sexe; et pour perpétuer la race humaine. Cette opinion fomente leur penchant pour le libertinage, et achève d'éteindre en elles tout sentiment de vertu. Comme les hommes ne les estiment que rélativement aux satisfactions sensuelles qu'ils s'en promettent, elles tombent dans le dernier mépris lorsqu'elles deviennent inutiles aux plaisirs. On assure que leurs propres enfans n'ont aucun respect pour elles, et rougissent en secret de devoir le jour à des mères si vicieuses.

La fête religieuse que les Algériens célèbrent avec le plus de pompe est celle du grand Bayram, c'est la pâque des Mahométans; des fusillades, des salves d'artillerie annoncent la veille, l'apparition de la nouvelle lune qui suit celle de Ramadan. Dès le grand matin, deux heures avant le soleil levé, le Dey se place sur son trône pour

recevoir les hommages des Grands de l'Etat ; après cette cérémonie, entouré de ses gardes et d'une cour nombreuse, il se rend à la mosquée. A la pointe du jour il rentre dans son palais, et il est salué par toute l'artillerie de la place et des forts. Les portes de l'enceinte royale sont alors ouvertes au peuple qui en occupe aussitôt les galeries et les terrasses, d'où chacun peut se rassasier de la vue du Souverain assis sur un tapis, dans la salle des miroirs, mangeant avec tous les membres du Divan, et servi par les ministres et les grands cuisiniers. Dès que le repas est terminé, le Dey monte sur son trône, ayant à sa droite les muftis et les hommes de loi, et à sa gauche les conseillers du grand Divan, les ministres sont placés derrière, et les membres du petit Divan sont rangés devant lui sur une seule file. Une bruyante musique annonce l'arrivée des lutteurs, qui se présentent deux à deux, et renouvellent les jeux de leurs ancêtres. Après ces exercices, le Monarque se lève et reçoit le cafetan, robe d'étoffe en or et argent qui lui est passée par deux de ses ministres ; quand il en est revêtu, il se remet sur son trône et la cérémonie du baise main commence. Les ministres, les muftis, tous les grands et les gens en place, tous les chefs de corps, officiers, les principaux des Maures, des

Juifs et étrangers sont admis pour baiser la main du Dey, les uns après les autres ; la cérémonie se termine quand le prince fatigué d'avoir donné sa main à baiser à un millier de personnes, retourne dans ses appartemens pour se délasser des ennuis et des fatigues de cette journée.

Des Jugemens et des Lois.

Les procès civils et criminels sont portés, comme on l'a dit, au tribunal du Dey, qui les juge sur le champ. Par exemple, s'il s'agit d'une dette, le Dey envoie chercher le débiteur par un Chaoux, et l'interroge sur le fond de l'affaire. Si l'accusé répond qu'il ne doit rien, le créancier produit ses témoins, dont la déposition est reçue, lorsque ce sont des gens de bonne réputation. L'affaire ainsi prouvée, on commence par donner la bastonnade au débiteur, parce qu'il a menti devant le Juge, et il est ensuite condamné à payer le double. Lorsqu'il reconnaît la dette, et qu'il montre par de bonnes raisons qu'il n'a pu l'acquitter à l'échéance, le Juge lui accorde un délai de cinq semaines. S'il ne paye pas dans le temps, un Chaoux saisit ses meubles, et les vend dans la rue au plus offrant ; ce qui se fait sans beaucoup de frais.

Les autres contestations se jugent à peu près de la même manière. Les vols sans violence sont punis de l'amputation de la main droite, et le coupable est outre cela promené dans les rues sur un âne, le visage tourné vers la queue de l'animal, avec sa main pendue sur la poitrine. Un Chaoux le précède, en criant : *C'est ainsi qu'on punit les voleurs.* Ces supplices ignominieux ne sont que pour les Maures : car un Turc, quelque crime qu'il ait commis, n'est jamais châtié en public. Les banqueroutiers frauduleux ne peuvent éviter un suplice capital. On condamne à la ganche les voleurs de grand chemin, c'est-à-dire, qu'on les précipite du haut d'une muraille hérissée de pointes et de crocs de fèrs, où ils restent suspendus jusqu'à ce qu'ils expirent. Le supplice ordinaire des Juifs, est d'être brûlés vifs pour les crimes qui intéressent le Gouvernement. Dans les autres affaires ils sont jugés suivant leur loi par des magistrats nationaux. Les Chrétiens libres n'ont d'autre juge que leur Consul, excepté dans les procès qu'ils ont avec les Turcs ou avec les Maures. Dans ce dernier cas, ils comparaissent au Tribunal du Dey, qui ne prononce son jugement qu'en présence du Consul.

Les larcins nocturnes sont très-rares dans Alger. Outre la patrouille que fait le Mezouard, la

ville est gardée par une troupe d'Arabes de la nation des Biscaras, établis dans la partie méridionale de la Numidie. Leur chef, qui prend le titre d'Emir, les distribue tous les soirs aux environs des Bazars. Comme ils sont responsables des vols, on a droit de compter sur leur exactitude.

Climat et Productions du pays.

La température du royaume d'Alger, est très-ingrate, les hautes montagnes, principalement le mont Atlas, sont quelquefois couvertes de neiges, et le froid s'y fait vivement sentir. Mais dans les plaines, dans les basses vallées, dans le désert surtout, les chaleurs de l'été sont insupportables, cependant, le vent d'est qui souffle pendant cette saison, raffraichit l'air, et y amène des brouillards qui ne sont pas nuisibles à la santé des habitans, mais que les étrangers doivent redouter à cause des fluxions qu'ils occasionnent.

Les vents du nord, du sud-est et de l'ouest, apportent les orages et les grandes pluies, ils règnent pendant l'hiver, et dans cette saison, ils rendent les côtes inabordables. Le terrible soomon, ou vent du sud, ne dure heureusement que peu de jours. Comme il arrive des tropiques, qu'il passe sur les déserts brulans, il est chargé

de particules d'un sable si fin qu'il serait insupportable s'il durait davantage, car dans quelque lieu que l'on se trouve on ne respire qu'avec peine. Quand on se trouve surpris dans le désert ou dans les contrées arides et sans abri, le seul moyen de se garantir des tourbillons de sables qui vous enveloppent, est de retenir autant que l'on peut son haleine pour ne pas aspirer une vapeur ardente et mortelle. Souvent il arrive que le malheureux voyageur, voit tout-à-coup ses vêtemens couverts de sable qui pénètre dans son nez, dans sa bouche, dans ses oreilles et dans ses yeux, il est environné d'un nuage brûlant de poussière; ce vent embrasé pénètre dans ses pores, son sang s'allume; une sueur abondante énerve ses forces, il est oppressé par une suffocation convulsive, il tombe, et bien des années après, ses os blanchis apprennent à d'autres voyageurs sa triste destinée.

L'été commence vers la fin d'avril et finit à la fin d'octobre, il est chaud et sec, il n'y a ni printemps ni automne, et l'on passe presque sans interruption à l'hiver, remarquable par ses grandes pluies.

L'agriculture est ici négligée comme dans tous les pays accablés par le despotisme; mais comme le despotisme Algérien est le raffinement de la tyrannie, un des plus beaux pays du monde,

d'une fertilité étonnante, a la plus grande partie de ses terres en friche, dévouées à la stérilité ou à une inutile végétation. Tout ce qu'on réclamerait à ce riche territoire, il le donnerait en abondance; la variation de ses climats lui permet de produire tout ce que l'on trouve dans les pays temperés et sous la zône torride; la vigne qui n'a pu réussir dans les Antilles, donne ici des raisins qui pèsent jusqu'à 15 livres.

L'ardeur du soleil au midi et sur les côtes rend ces parages moins susceptibles de culture; aussi les Maures qui s'adonnent à l'agriculture se fixent dans les vallées, où la terre moins brûlée et ameublie par de fréquentes pluies est plus facile à exploiter, qualité importante à des hommes paresseux qui se servent d'une simple charrue sans roues, faite d'un morceau de bois simplement durci au feu, qui ne fait qu'effleurer la terre, et tirée par un cheval ou une mule.

Le seul engrais qu'ils emploient est le feu ou les cendres; ils brûlent en septembre ou octobre le terrein qu'ils veulent ensemencer; un ou deux mois après, ils y jettent le blé, la charrue suit la semence, et dès les semailles finies, les nomades se retirent dans le désert. En mai, ils retournent, font leur récolte, en juin, la foulent avec des chevaux, la vannent au premier vent favora-

ble, et quittent ce terrain pour aller chercher une terre vierge.

Pour conserver leur blé, dont la qualité est très dure, comme pour le soustraire à la rapacité de leurs tyrans, ils creusent des grandes fosses, qu'ils appellent *matamores*, et ils enterrent ce blé avec tant de soin, qu'il peut se conserver plusieurs années.

Les Maures sédentaires cultivent la vigne; mais ils font peu de vin, ils mangent le raisin ou en fabriquent un vinaigre excellent qui est une branche lucrative de commerce. Le vin est très-capiteux, et si on le faisait avec soin, ce serait un vin exquis. Ils recueillent de bonnes oranges, et tous les fruits de l'Italie, auxquels il faut ajouter les dattes, le melon d'eau et autres particuliers au pays. La grande fertilité du terroir donne à leurs végétaux une croissance rapide et un bon goût, et ceux qu'on apporte d'Europe y viennent supérieurement.

L'olivier fournit une grande quantité d'huile, on pourrait la faire excellente si l'on imitait nos cultivateurs provençaux, mais les Maures déposant l'olive pendant deux mois dans une fosse après qu'elle est cueillie, elle finit par se corrompre et donner à l'huile un goût rance et échauffé.

Leurs chevaux n'ont point les nobles qualités

des chevaux Arabes, quoiqu'ils en descendent; le peu de soin qu'ont eus les Maures d'en conserver les races, de ménager leurs étalons, les a sensiblement dégénérés. Les Maures sont bons cavaliers; au moment du plus fort galop, ils arrêtent tout court leur coursier. Leurs selles sont relevées par devant de près d'un pied, leurs étriers sont très-courts et leurs éperons forts longs.

Dans un pays où il n'y a point de routes, où l'on ne trouve que des sentiers multipliés, qui se croisent et se coupent à chaque pas, où, si l'on n'en a pas l'habitude, on court le risque de s'égarer à tout instant, il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas de voiture; tous les transports se font sur des ânes, des mulets et des chameaux. Les Turcs et les Maures militaires ont seul le droit de monter à cheval avec des selles. Les bœufs et les bêtes de somme, sont plus petits que ceux d'Europe, par la même cause qui produit la dégradation des chevaux à laquelle il faut cependant ajouter la chétive pourriture qu'ils trouvent dans les pâturages pendant six mois de l'année.

Les Maures élèvent beaucoup de chameaux; mais ils ne sont pas de grande taille; leurs ânes sont petits, mais très-vigoureux; leurs mules ont le pied sûr, elles montent les sentiers escarpés des montagnes avec vitesse et assurance, elles

sont fortes, quoique d'un taille médiocre, peu vicieuses et se contentent de peu de nourriture. Ils coupent leurs mulets et les emploient au labourage. Le peu de fourrage que l'on trouve en été dans ce pays est; comme nous venons de le dire, une des causes principales, de ce que les animaux qui s'en nourrissent ne se développent pas aussi avantageusement que dans d'autres contrées; mais si l'agriculture etait protégée par le gouvernement, qu'un bon système d'irrigation utilisât les nombreuses rivières dont le cours rapide assurerait de copieux arrosages, il suffirait de quelques années pour créer de fertiles prairies et pour élever des troupeaux superbes. Les moutons sont d'une race plus forte que ceux d'Europe; ceux qu'on nomme mouton de Barbarie ont une queue qui pèse douze à quinze livres; mais le défaut de nourriture en rend la chair peu succulente. Les Maures ne tuent point de veau et ne mangent la chair de bœuf bonne que pendant l'hiver.

Les forêts, les montagnes, sont peuplées de gibiers. L'amateur de la chasse, si ce pays venait à passer sous la domination européenne, pourrait se livrer à ce délassement dans toute son extension. Le lion, le tigre et d'autres animaux féroces, les gazelles, l'autruche et quantité de bêtes fauves, offrent les plaisirs dangereux de la grande chasse;

tandis que les perdrix, les lièvres, les cailles, le vanneau, le pluvier doré, le canard sauvage et beaucoup d'autres petits gibiers présentent au chasseur des agrémens moins périlleux et bien plus agréables.

Le ravage que les sauterelles font dans les campagnes d'Alger est inoui, elles arrivent du sud en légions innombrables, elles obscurcissent l'air et leur passage est marqué par une dévastation incroyable. La plupart sont de couleur jaune mêlangée de brun, leur longueur est de deux pouces sur huit lignes de circonférence; elles voyagent tout le jour et ne se reposent que la nuit au coucher du soleil, les arbres dont le suc de la feuille leur convient, les légumes, tels que pois verts, haricots, fèves, etc. sont dévorés. Une autre espèce de sauterelles, plus petites, qui ne volent pas, et qui voyagent en sautillant, exerce encore de plus grands ravages, et parce que le nombre en est plus grand et que leur manière moins rapide de voyager les force de séjourner plus long-temps dans les lieux ou elles passent, rien n'échappe à leur voracité, les écorces d'arbres, les melons, les salades, les choux, les feuilles de haies, tout disparaît, et ce qui rend encore ce fléau plus destructeur, c'est que les fruits qu'elles touchent, ou sur lesquels leur sanie tombe, sèchent quelques jours après.

Ou

Du Commerce d'Alger.

Le commerce qui se fait ici est peu considérable. Les Turcs n'y prennent aucune part ; les Maures Espagnols ne s'occupent que d'un petit trafic et d'un détail journalier ; les Juifs achètent toutes les marchandises de la première main, et font un monopole qui les enrichit.

Les marchandises qu'on porte dans ce Royaume sont des étoffes d'or et d'argent, des damas, des draps fins, des épiceries, du fer, de l'étain, du plomb, et du vif argent, des toiles de chanvre et de lin, de la poudre, des balles et des boulets ; des cordages, des voiles de navires et des ancres ; de la cochenille, de l'alun, de la couperose, de l'arsenic, du cumin, du vermillon, de la gomme laque, du mastic, de l'opium, de l'encens et d'autres drogues ; du papier, du soufre, du ris, du sucre, du café, diverses quincailleries, etc. Celles qu'on prend en retour sont les plumes d'autruche, la cire, les laines brutes, les cuirs, les dattes, le cuivre, des mouchoirs brodés, des ceintures de soie, des couvertures de laine et les productions du pays.

Les vaisseaux relâchent à Alger, et y trouvent quelquefois du fret pour Tetouan, Tunis, Tripoli,

Constantinople, Smyrne, Alexandrie et d'autres échelles. Lorsque les prises abondent chez ces Barbaresques, il y a de bons coups à faire avec eux, en payant comptant les marchandises dont leurs magasins sont remplis.

Les droits d'ancrage sont de vingt piastres pour les bâtimens Turcs ou Maures, et de quarante pour les navires Chrétiens. Les vaisseaux d'une puissance en guerre avec la République, peuvent mouiller sans crainte dans tous les ports du Royaume, en payant quatre-vingt piastres. Toutes les marchandises qui appartiennent aux Turcs, aux Maures et aux Juifs, payent pour le droit d'entrée douze et demi pour cent, et deux et demi pour celui de sortie. Le premier de ces droits a été réduit à cinq pour cent en faveur des Français et des Anglais.

Le quintal ordinaire du pays est de 106 livres, poids de Paris. La livre est de vingt-sept onces pour les fruits et d'autres denrées communes, et de quatorze pour le thé, le café, le chocolat, etc. Le pic du levant, qui n'excède que d'un pouce la demi-aune de Paris, sert à mesurer les draps de laine es les toiles. Les étoffes d'or et d'argent se mesurent au pic moresque, qui est un peu plus court qu'en Turquie.

Les monnaies qu'on fabrique dans le Royaume

sont, 1°. des pièces d'or, appelées Sultanins, moins fortes que le sequin d'Allemagne. 2.° L'Aspre, petite monnaie d'argent, si mince et si légère qu'elle échappe des mains : sa valeur est d'environ cinq centimes de France. 3°. Le Temin, qui vaut 29 aspres. 4°. Le demi-Temin, ou Caroube, qui en vaut 14 et demi. La Pataque Chique et le Saïm, sont des monnaies idéales, dont on se sert pour faciliter les comptes. La première vaut 232 aspres, et l'autre cinquante. On reçoit ici dans le commerce les sequins de Venise, les crusades de Portugal, les pistoles d'Espagne et les piastres de tout poids. Les faux monnoyeurs sont brûlés vifs. Il y a dans toutes les rues des Changeurs, qu'on envoie chercher dans presque tous les payemens, pour vérifier les espèces.

Les revenus de la Régence, consistent principalement dans les tributs que les trois Beys exigent de leurs sujets ; dans les droits qu'on tire des marchandises, soit dans les marchés, soit dans les douanes ; dans les taxes des boutiques et des corps de métiers ; dans la ferme du sel, et de certains droits domaniaux, dans lesquels il faut ajouter les présens et les tributs que plusieurs nations de l'Europe lui accordent ; le prix des licences concédées pour l'exportation de l'huile, des grains et du bétail, les profits de la piraterie et

du commerce des esclaves, le monopole que le Dey qui est le premier négociant du royaume, exerce sur les cuirs, la laine, la cire, le vermillon et autres marchandises ; les taxes sur les juifs et les femmes publiques, les biens des Turcs qu'il fait punir de mort, et de tous les habitants qui meurent sans héritiers, et une infinité de droits sur les navires, sur les importations et exportations ; les confiscations, les avanies, les amendes et les extorsions que ce gouvernement arrache aux malheureux Maures.

Les Algériens sont excellents dans la fabrication des cuirs, et particulièrement des peaux colorées qu'on appelle maroquins ; ils ont peu de rivaux dans l'art de distiller les roses ; l'essence la plus recherchée est celle qui provient d'une rose blanche appelée Nessari. C'est une des branches la plus précieuse de leur commerce. Les tapis, appelés nérard, sont très-renommés. La laine d'Alger est propre à recevoir toutes les couleurs dont on veut la teindre ; le nord de l'Afrique fait une grande consommation de schals, des écharpes et des bonnets qui se fabriquent dans ce royaume. Une tribu nomade établie sur ces frontières méridionales, par ses échanges avec les peuples des contrées centrales de l'Afrique, lui fournit la poudre d'or, les plumes d'autruche, l'ivoire, et

autres objets rares et précieux que les Algériens vendent aux Européens ; mais ce qui alimente le commerce d'Alger, de marchandises où tout est bénéfice, c'est le produit de leur piraterie.

Les Puissances européennes entretiennent des Consuls à Alger pour protéger leur commerce respectifs, et pour veiller à ce que leurs corsaires n'insultent pas leurs pavillons et ne pillent point leurs vaisseaux marchands ; elles achètent par un régal, ou tribut annuel cette espèce de trève. Ce tribut se paye au gouvernement ; mais chaque fois qu'un consul est remplacé, le nouveau consul doit un présent considérable qui est distribué au Dey, et aux grands de l'Etat. Quand le navire chargé d'apporter le régal tarde d'arriver, le Consul est chassé, et la guerre est déclarée.

Forces de terre et de mer du Royaume d'Alger.

La marine d'Alger se compose d'une frégate de 44 canons, d'une corvette de 40, de deux polacres de 22, de deux petits bricks de 14, de quatre goelettes de 12 et de plusieurs petits bâtiments de guerre ; ses troupes de marine s'élèvent à environ 4,000 hommes. Les soldats sont engagés pour un certain nombre de parts que l'on règle

d'après le grade et l'habileté de chacun. Dans les prises, le gouvernement ou l'armateur a la moitié, le Rais quarante parts de l'autre moitié, le second vingt, et ainsi de suite.

Dans le combat, ils ne font point d'usage de la mitraille, et n'envoient que des boulets, ils vont à l'abordage avec une grande intrépidité. Leurs équipages sont armés de pistolets, de sabre et de poignard. Ayant peu de connaissance dans la navigation ils emploient pour pilotes des esclaves chrétiens.

Lorsqu'un vaisseau périt par le naufrage, ou tombe au pouvoir de l'ennemi, les propriétaires sont obligés d'en équiper un autre de même grandeur, afin que les forces maritimes du Royaume, soient toujours sur le même pied.

Les Algériens construisent ces vaisseaux à peu de frais. Le fond de la carène est de bois neuf, qu'ils font venir de Bugie. Tout le reste est composé des débris des bâtimens qu'ils prennent. Ils les dépècent avec tant d'adresse, et emploient si habilement ces vieux matériaux, qu'ils en forment des navires excellens pour la course. Cette économie est nécessaire dans un pays où les bois de construction sont fort rares, et qui est obligé de tirer du dehors les mâtures, les ancres, les voiles, les cordages, et les autres agrès. On juge assez

qu'une pareille méthode de construire, ne suppose pas une grande régularité dans les proportions ; mais les Barbaresques s'embarrassent peu de cette symétrie, et prétendent arriver au même but que nous par une route beaucoup plus courte.

Leurs croisières ordinaires dans la Méditerranée, sont le détroit de Gibraltar, le cap des Moulins, les promontoires de Gatte, de Palos, de Saint-Martin et de Saint-Sébastien ; Majorque, Minorque, le cap de Corse, les îles de Saint-Pierre, la rivière de Gênes, les côtes de Naples, de Sicile et de l'Etat Ecclésiastique ; et dans l'Océan, Cadix, Lagos, le cap Saint-Vincent, le cap Finistère, les Canaries, les îles de Madère et les Açores. Il y en a qui ont été jusqu'à Terre-Neuve, et d'autres qui sont venus au Texel, où ils ont fait des prises.

Leurs courses les plus longues sont de trois mois. Les Turcs ne portent avec eux qu'une couverture de laine pour la nuit, et les Maures leur Bernus, ou grande cape : c'est en quoi consistent tous les bagages. L'Etat-Major est formé d'un Aga, d'un Rais ou Capitaine, d'un premier Sous-Rais ou Lieutenant, d'un Hoja ou Ecrivain, d'un Commandant de l'artillerie, et d'un Wekilardgi ou Directeur des vivres. L'aga est principalement chargé de maintenir l'ordre dans

le navire, et le Capitaine ne doit point agir sans le consulter. Il y a outre cela trois Lieutenants, trois Aides d'artillerie, et huit Timoniers. Tous ces Officiers sont Turcs ou Couloglis. Les Maures et les Esclaves Chrétiens font la manœuvre, et servent les Canonniers dans le combat. Ils ne peuvent monter sur le gaillard, ni entrer dans la sainte-barbe, sans un ordre du Capitaine.

L'Equipage est principalement composé de volontaires : il est plus ou moins nombreux, suivant la réputation du Capitaine. Les officiers, les soldats et les matelots n'ont d'autre salaire que le partage des prises. Une chose particulière, c'est qu'après un combat heureux, les passagers, qui n'en ont été que les simples spectateurs, sont admis comme les autres à partager le butin. La raison d'un tel usage est que leur présence, par une disposition secrète du Ciel, a peut-être influé sur le succès de l'entreprise. Ce trait de superstition est remarquable dans des Corsaires qui n'ont ni foi ni loi ; mais le fanatisme a des contradictions surprenantes, et ne suppose pas toujours qu'on soit bien persuadé de la Religion dont on fait parade en quelques rencontres.

Le Dey d'Alger a pour troupes régulières, dix à douze mille Turcs, Maures ou Couloglis et environ deux mille hommes de cavalerie. Il vient

de former plusieurs corps de Maures et d'esclaves venus de la Nigritie ; il compte beaucoup sur des corps auxiliaires d'Arabes des provinces voisines, et il attend des renforts des pays limitrophes ; mais toutes ces bandes irrégulières et indisciplinées bonnes pour piller des caravanes, ne pourront tenir contre nos troupes pour peu qu'elles se persuadent que la seule supériorité de leurs manœuvres doit leur assurer la victoire.

Précis historique du royaume d'Alger.

Les Romains, les Grecs, les Vandales et les Arabes ont été successivement maîtres de toute cette côte. Les tribus de ces derniers se la partagèrent et en formèrent différens petits états, entre lesquels subsistaient quelquefois des villes indépendantes. De ce nombre se trouvait celle d'Alger, assez peu considérable d'abord, mais qui le devint depuis par l'asile qu'elle donna aux Maures chassés d'Espagne sous Ferdinand et Isabelle. Ces exilés, désespérés de leur expulsion, sortaient comme des bêtes féroces de ce repaire, et tâchaient de se dédommager, tant par le brigandage sur mer que par le pillage sur terre, dans des descentes, des pertes qu'ils avaient essuyées. Les Espagnols, pour arrêter ces ravages, firent

une irruption en Afrique au commencement du seizième siècle, prirent Oran; et comme Alger était la principale retraite des corsaires, ils l'assiégèrent.

Les Algériens appelèrent à leur secours Sélim-Eutemy, chef arabe voisin, qui malgré ses efforts ne put empêcher les Espagnols de débarquer près d'Alger. La ville se soumit à un tribut, et fut contrainte de souffrir que les Espagnols construisissent dans l'île, vis-à-vis de la ville, un fort où ils mirent une bonne artillerie et une nombreuse garnison.

[1580.] Ne pouvant supporter ce joug, les Algériens se concertent avec Eutemy, leur allié, et de son aveu ils appellent pour les délivrer le corsaire Barberousse, qui, dès l'âge de treize ans, dit-on, s'était rendu redoutable sur les mers. Il vient avec Chérédin son frère, enchanté de cette invitation qui lui offre une demeure fixe qui lui manquait, et un bon port pour mettre à l'abr ses prises, mais il ne montre pas ce dessein aux Algériens. Il arrive en qualité d'auxiliaire et d'allié. Toute la ville sort au-devant de lui, le prince Eutemy à la tête. On le reçoit avec toutes les marques de distinction. On s'empresse à loger ses troupes dans la ville. Lui-même est appelé par l'Arabe avec affection dans le palais qu'il occupait.

Barberousse profite de cet accueil pour tout examiner et concerter son entreprise. Il en fait part à ses principaux officiers, qu'il trouve disposés à le seconder, et se charge de la première exécution. Eutemy avait coutume de prendre le bain avant la prière du midi. Barberousse le surprend seul, nu, sans armes, et l'étrangle avec une serviette. Il sort sur-le champ, et rentre accompagné, comme pour se baigner lui-même. La surprise qu'il affecte en voyant ce prince mort ne trompe pas tout le monde, mais ses soldats s'étaient déjà fait assez craindre pour que personne n'osât témoigner ses soupçons. Les uns abandonnent la ville, les autres se renferment dans leurs maisons. Barberousse, dans la consternation générale, place des gardes, s'empare des principaux postes, et par un seul crime, se trouve en un moment maître de la ville.

Il y régna par la terreur, souvent exposé à des conjurations qu'il découvrit avec adresse, qu'il punit cruellement; mais en même temps il donna à son royaume un éclat qu'il n'avait jamais eu, se fit reconnaître par les étrangers et par ses voisins. Ses troupes se composaient principalement de Turcs. C'était sous la bannière du croissant qu'il s'était distingué dans ses exploits maritimes. Il conserva une liaison étroite avec la Porte, mais

néanmoins vécut dans une espèce d'indépendance. Il en tirait des recrues et y envoyait des présens. Il mourut de débauche à Constantinople à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Chérédin lui succéda. Soit qu'il n'eût pas la capacité de son frère, soit que les révoltes excitées contre lui fussent plus dangereuses, après avoir essayé deux ans de se soutenir seul, il crut prudent d'intéresser la Porte à maintenir son autorité. Il offrit de céder la souveraineté et de se contenter d'être reconnu bacha ou vice-roi du Sultan. A cette condition, Sélim lui envoya un puissant renfort de janissaires Ainsi Alger tomba sous la domination des Turcs. On a vu que par laps de temps l'autorité de la cour ottomane y a dégénéré. Elle s'est réduite à une simple influence sur la domination du Dey, ensuite au pur honneur de lui donner des provisions qu'elle ne pouvait refuser. Elle entretenait toujours un bacha comme successeur de Barberousse et de ses descendans; mais à la fin, le bachalik même a disparu, totalement écripsé par le deylik. A présent Alger est une puissance absolument souveraine et indépendante, plus alliée que sujette des Turcs, avec lesquels elle ne conserve qu'une union de bienséance et d'égards, fondée sur l'identité de religion.

Ce qui s'est passé dans la république d'Alger depuis sa fondation par les deux Barberousses se réduit à des jalousies, à des intrigues pour se supplanter, à des cruautés, à des dépositions, des catastrophes, et d'autres faits de même nature. Ce serait, si l'on voulait en présenter le tableau, une suite non interrompue des plus horribles tyrannies, d'assassinats entre les grands, de misère et d'oppression parmi les petits, d'exemples de la plus inhumaine vengeance contre les parens et partisans du prince massacré, de confiscations, d'emprisonnemens, de persécutions, jusqu'à ce qu'au bout d'un mois et même d'une semaine, le Dey régnant ait eu le même sort, et qu'une nouvelle révolution ait ramené les mêmes scènes de fureur et de cruauté. Voilà ce qui, joint aux courses des corsaires sur mer, ferait la partie principale de l'histoire de chaque règne.

Expédition d'Alger par l'empereur Charles V.

Les alarmes continuelles que les corsaires Algériens jetèrent sur les côtes d'Espagne, les réclamations universelles de l'Europe, déterminèrent l'empereur Charles V, en 1541, à tenter une expédition pour détruire ce repaire de pirates.

La flotte portant 20,000 hommes d'infanterie, 1,000 de cavalerie, 3,000 volontaires, la fleur de la noblesse d'Espagne et d'Italie, et 1500 chevaliers et soldats de l'Ordre de saint Jean-de-Jérusalem, se dirigea sur la côte d'Afrique.

L'agitation de la mer, et la violence du vent, ne lui permit pas d'opérer son débarquement; mais enfin saisissant une occasion favorable, il fit débarquer ses troupes non loin d'Alger, et les fit marcher contre cette ville. Le Dey Hassan n'avait que huit mille Turcs et cinq mille Maures à opposer à sa nombreuse armée; et cependant il refusa de se rendre.

Charles-Quint, se croyait sûr de s'emparer de la place, lorsqu'un accident qu'il n'avait pas prévu vint déconcerter tous ses projets. Le second jour après son débarquement, le ciel se couvrit de nuages noirs et sur le soir, une pluie abondante accompagnée d'un vent violent vint fondre sur son armée, les soldats manquaient de tentes, le camp était inondé, et ils étaient obligés de se tenir debout parce qu'ils avaient de l'eau à la ceinture. Pour comble de malheurs, à la pointe du jour les assiégés firent une sortie; ils surprirent les Espagnols en désordre, en firent un affreux carnage et ne se retirèrent que lorsque l'Empereur marcha contre eux avec toute son armée.

Les troupes de terre n'avaient pas seulement souffert de la tempête, la flotte avait été dispersée, et lorsqu'il fit grand jour, on vit le rivage couvert de débris de navires et de cadavres, la consternation régnait parmi les Espagnols, ils craignaient de ne pouvoir plus retourner dans leur patrie, et d'être réduits à mourir sur la côte de l'Afrique. Cependant un navire envoyé par l'amiral Doria vint leur rendre l'espérance. Il avait été obligé de se réfugier sous le cap Metafuz, et il invitait l'Empereur à s'y rendre, afin d'y rembarquer les troupes. Mais comment arriver à ce cap éloigné de quatre jours de marche, sans provisions, et avec une armée épuisée de fatigue, et ayant à traverser des torrens considérablement grossis par des orages. Cependant l'Empereur se décida à suivre ce conseil, il fit tuer tous les chevaux et en distribua la chair à ses troupes, cette marche pénible causa la mort d'un grand nombre de soldats, qui périssaient sous le feu des ennemis dont la cavalerie les harcelaient avec furie, ou se noyèrent dans les rivières, arrivée près de la flotte, le reste de l'armée trouva des vivres et du repos. L'empereur parvint à la faire embarquer, mais à peine en mer, une nouvelle tempête s'éleva, dispersa toute la flotte, et chaque vaisseau aborda où il put en Espagne ou en Italie.

Bombardement d'Alger sous Louis XIV.

Louis XIV voulant réprimer la piraterie des corsaires Algériens qui mettaient des entraves au commerce français qui seul pouvait guérir les plaies que de longues guerres avaient faites à l'état, chargea l'amiral Duquesne du soin de les réprimer. Il s'en acquitta avec gloire et succès, deux fois Alger fut bombardé, à l'aide de galiotes à bombes inventées par le chevalier Renaud ; les Algériens remirent entre ses mains les esclaves chrétiens, reste précieux échappé à la férocité des barbares, qui, dans la rage que leur inspirait le spectacle de destruction, répandu autour d'eux, essayèrent de reporter à leur tour la terreur dans l'ame de leurs ennemis, en poussant sur leur bord, à l'aide de leurs mortiers, les membres épars des malheureux captifs et du consul lui-même.

Expédition des Espagnols en 1775.

L'Espagne voulant mettre un terme à l'insolence de ces corsaires, tenta, pour les détruire, une expédition, qui si elle avait été confiée à des mains plus habiles, eût anéanti ce repaire de pirates.

L'armée de débarquement était forte de près de 20,000 hommes, et la flotte était montée par 4,000 marins. Le général Oreilly commandait les troupes de terre et le commandement de la flotte avait été confié au contre-amiral Castejon.

La flotte espagnole parut devant Alger le 1.er juillet; mais au lieu de s'attacher à effectuer son débarquement, elle perdit huit jours en vaines promenades devant cette ville.

Quoique les Algériens ne s'attendissent pas à cette attaque, ils n'en furent nullement effrayés et se disposèrent à les recevoir de leur mieux; mais ils étaient loin de penser qu'ils allassent tenter un débarquement.

Enfin le huitième jour après leur arrivée, les généraux Espagnols prirent la résolution de mettre les troupes à terre; ils effectuèrent ce mouvement à la pointe du jour de sorte que les Algériens furent fort surpris, lorsque le jour fut venu, de voir sur leur rivage une armée ennemie. Cependant les Espagnols au lieu de chercher à se retrancher et à se fortifier dans leur position, négligèrent toutes ces précautions dont doit surtout s'occuppe une armée qui envahit un pays étranger.

Ils furent attaqués vers les cinq heures du matin, et l'action dura jusqu'à dix. Dans ce combat le général Espagnol se conduisit comme un homme

qui n'aurait jamais fait la guerre. L'artillerie des vaisseaux balayait la plage, seul endroit où l'armée ennemie put passer pour arriver aux Espagnols. Au lieu de profiter de cet avantage, il fit avancer ses troupes à la rencontre des Maures et masqua ainsi les batteries de la flotte. Ses soldats eurent beaucoup à souffrir de leur feu, qui leur fit perdre plus d'hommes que celui des ennemis. Sur les dix heures, les Maures se retirèrent en désordre, laissant beaucoup de leurs morts sur-le-champ de bataille et 4 ou 500 chameaux. Ils eussent perdu beaucoup plus de monde sans la faute des Espagnols ; ceux-ci rentrèrent aussi dans leur camp.

Le général Oreilly par une négligence inconcevable n'avait pas fait occuper par ses soldats une batterie qui commandait son camp. Vers deux heures après midi, les Algériens s'avisèrent d'y placer deux pièces de canon, qui firent un ravage terrible parmi les Espagnols. Oreilly, ne pensa pas même à envoyer des soldats pour s'en emparer ; aussi les Algériens y entretinrent-ils un feu soutenu pendant le reste du jour et une partie de la nuit, jusqu'à ce qu'enfin ils s'aperçurent qu'ils n'avaient plus d'ennemis devant eux.

En se rembarquant les Espagnols laissèrent à leurs ennemis plusieurs pièces de canon, des outils et une grande partie de leurs blessés.

Les Algériens qui avaient à déplorer de grandes pertes, n'osaient croire à cette retraite subite, de la part d'un ennemi qui venait de se montrer si terrible. Ils s'imaginèrent que c'était une ruse, et qu'il allait reparaître encore plus formidable sur un autre point; mais leur joie fut extrême lorsqu'ils virent la flotte gagner le large. Ils s'enhardirent alors à pénétrer dans le camp espagnol coupèrent les têtes des morts et des malheureux blessés qui vivaient encore, et les portèrent au Dey qui donnait pour chacune cinq sequins Algériens. Ils laissèrent les cadavres sur le sable, où ils devinrent la proie des bêtes féroces.

Si les Espagnols s'étaient fortifiés dans un camp retranché, après s'être emparés des positions qui auraient pu le dominer, les Maures que la première attaque avait rebutés et qui ne recevant ni solde ni vivres du gouvernement, ne demandaient pas mieux que de retourner dans leur familles, auraient abandonné la cause des Turcs qui leur est étrangère, et le général Espagnol aurait pu bombarder Alger, faire le siège en règle, s'emparer de cette ville, et au lieu d'une retraite honteuse, il aurait eu la gloire de détruire ce nid de forbans, la honte des puissances maritimes qui depuis trois siècles les laissent jouir impunément de tous leurs brigandages.

Bombardement d'Alger par lord Exmouth en 1816.

Le 20 mai 1816, les Algériens massacrèrent des travailleurs français, anglais et espagnols, qu'ils surprirent réunis dans une église de Bonne pendant le service divin. Cet attentat fit pousser un cri d'indignation dans toute l'Europe ; et le cabinet de Saint-James résolut enfin d'en tirer une satisfaction éclatante. Lord Exmouth, qui venait de conclure différens traités avec les puissances barbaresques, et notamment avec Alger, eut de nouveau le commandement de la flotte destinée à agir contre cette régence. Il fit voile de Portsmouth le 24 juillet 1816, ayant sous ses ordres la *Reine Charlotte*, vaisseau de 110 canons, et onze autres bâtimens de guerre. Obligé de relâcher à Plymouth par suite d'une tempête, il y fut joint par le contre-amiral Milne, qui commandait deux vaisseaux de ligne et quelques frégates et corvettes. A Gibraltar, il joignit encore à son escadre cinq chaloupes canonnières et un brûlot, et accepta la proposition du vice-amiral hollandais Van der Capellen, qui lui offrit sa coopération avec six frégates. Le 26 août, à une heure après midi, l'escadre combinée se présenta en vue d'Al-

ger au nombre de trente-deux voiles. Le lendemain, lord Exmouth envoya un parlementaire chargé d'une dépêche par laquelle il proposait au dey les conditions suivantes : 1.° La délivrance des esclaves chrétiens sans rançon ; 2.° la restitution de tout l'argent que le dey avait reçu pour la rançon des captifs sardes et napolitains ; 3°. une déclaration solennelle qu'à l'avenir il respecterait les droits de l'humanité, et traiterait tous les prisonniers de guerre d'après les usages reçus parmi les nations européennes ; 4.° la paix avec le roi des Pays-Bas sur les mêmes bases qu'avec le prince régent. Le dey ne répondit à cette proposition qu'en faisant tirer sur la flotte anglaise. Aussitôt l'amiral Exmouth fit embosser ses vaisseaux à demi-portée de canon sous le feu des batteries du port et de la rade. Lui-même se plaça à l'entrée du port, tellement près des quais, que son beaupré touchait les maisons, et que ses batteries, prenant à revers toutes celles de l'intérieur du port, foudroyaient les canonnières d'Alger, qui restaient à découvert. Cette manœuvre, aussi habile qu'audacieuse, eut le plus effrayant succès. Les Algériens, pleins de confiance dans leurs batteries, ainsi que dans la valeur des équipages de leurs navires, dont les commandants avaient ordre d'aborder les vaisseaux anglais, se croyaient

tellement à l'abri d'une attaque de ce genre, qu'une populace innombrable couvrait la partie du port appelée la marine, dans l'intention d'être spectatrice de la défaite des chrétiens. L'amiral anglais, éprouvant quelque répugnance à porter la mort au milieu de cette multitude imprudente, lui fit, de dessus le pont, signe de se retirer; mais, soit que son intention humaine n'eût pas été comprise, soit que ces Maures s'obstinassent dans leur aveuglement, ils restèrent à la place qu'ils occupaient; et ce ne fut qu'après avoir vu l'épouvantable ravage produit par les premières bordées, qu'ils se dispersèrent avec des cris affreux. Néanmoins, les troupes turques, et surtout les canonniers, ne partagèrent point cette épouvante; et, quoique écrasés par l'artillerie des vaisseaux, ils ne cessèrent de diriger contre elle les pièces qu'ils avaient en batterie, et dont plusieurs étaient de soixante livres de balles. Le feu se soutenait depuis six heures, et ne faisait qu'accroître la rage des Africains, quand deux officiers anglais demandèrent la permission d'aller, dans une embarcation, attacher une chemise souffrée à la première frégate algérienne qui barrait l'entrée du port. Cette détermination eut un plein succès. Un vent d'ouest assez frais mit bientôt le feu à toute l'escadre barbaresque; cinq frégates, quatre

corvettes et trente chaloupes canonnières furent la proie des flammes. Le vaisseau amiral servit de deux bordées sans interruption pendant cinq heures et demie, de tribord sur la tête du môle, et de bâbord sur la flotte algérienne. Ce vaisseau était jonché de morts, lorsque, vers neuf heures et demie du soir, il faillit être incendié par le contact d'une frégate ennemie tout enflammée; mais on parvint à éviter ce danger. Une demi-heure après, lord Exmouth, ayant achevé la destruction du môle, se retira dans la rade, et, le lendemain 28, entra en vainqueur dans le port d'Alger. La perte de l'escadre combinée montait à environ neuf cents hommes, tant tués que blessés: celle des Algériens était immense; des rapports ultérieurs l'évaluèrent à près de six mille hommes. Le 30 août, le traité fut conclu aux conditions suivantes: 1°. l'abolition perpétuelle de l'esclavage des chrétiens; 2°. la remise de tous les esclaves dans les états du dey, à quelques nations qu'ils appartinssent, le lendemain à midi; 3°. la remise de toutes les sommes d'argent reçues par le dey, depuis le commencement de cette année, pour le rachat des esclaves; 4°. des indemnités au consul britannique, pour toutes les pertes qu'il avait subies à la suite de son arrestation; 5°. des excuses publiques, faites par le dey

en présence de ses ministres et officiers, et au consul en particulier, dans les termes dictés par le capitaine de *la Reine Charlotte*.

Extrait du voyage du capitaine Croker.

Le capitaine Croker, envoyé à Alger en juillet 1815, ayant pris des informations sur la malheureuse condition des captifs, apprit par les rapports des consuls que plusieurs centaines d'individus avaient été enlevés par deux pirates algériens portant pavillon anglais; stratagème auquel ces infortunés s'étaient laissé surprendre. Débarqués à Bonne, ils furent traînés à Alger comme un troupeau de vil bétail. Ceux qui ne purent plus marcher furent attachés sur des mules, et les plus faibles massacrés. Cinquante-neuf périrent en route. Un jeune homme expira au moment même où on le traîna devant le dey, et six jours après leur arrivée, la mort secourable avait déjà soustrait soixante-dix de ces infortunés à la barbarie de ces monstres à figure humaine. Le capitaine Croker visita ensuite les carrières, où il vit les esclaves chrétiens attelés pêle-mêle avec les mules. Il fut saisi d'indignation en apprenant d'un grand nombre d'entre eux, qu'ils avaient été enlevés naviguant avec des passe-ports anglais, délivrés spécialement

aient à des personnes employées à l'approvision-
ement de nos armées. Lorsque l'île de Ponza
t remise à l'Angleterre, le commandant anglais,
aignant une disette, accorda des passe-ports
ux habitans pour qu'ils pussent aller acheter des
rains à l'étranger ; mais quand ils étaient ren-
ontrés par des pirates algériens ; ceux-ci jetaient
la mer le drapeau britannique et les faisaient es-
laves. Voici la description que le capitaine Croker
onne de la prison des chrétiens : « Ce misérable
éceptacle se trouve dans une des rues les plus
roites d'Alger. Une petite cour carrée, qui est à
entrée, sert de promenade aux captifs. Chaque
endredi ils restent renfermés toute la journée,
t comme ils ne travaillent pas, ils ne reçoivent
ue de l'eau du gouvernement algérien ; car ils
e doivent la livre de pain qu'on leur donne en
is, qu'à une fondation charitable faite par un
ga turc, qui, ayant éprouvé dans sa jeunesse
e malheur de l'esclavage, affecta sur ses biens
ne rente consacrée à ce pieux usage. Il est tout-
fait digne de remarque que c'est un mahométan
t un aga algérien qui a le premier contribué au
oulagement des malheureux esclaves ; et que le
ouvoir qui les retient dans les fers, quelque
rannique qu'il soit, veille néanmoins à la fidèle
écution de cette disposition testamentaire. » De

cette cour, le capitaine Croker monta par un escalier de pierre dans une galerie autour de laquelle étaient pratiquées un certain nombre de chambres humides, et dont le plancher était en terre. De fortes grilles de fer garnissaient les fenêtres et les portes. Deux de ces pièces contenaient vingt-quatre espèces de cadres suspendus les uns au-dessus des autres, et garnis seulement de quelques branches d'arbres entrelacées. Quelque misérable que fût ce lit, il fallait encore payer pour être admis à s'y reposer. Si ces affreux réduits étaient mieux éclairés, ils ressembleraient, dit le capitaine Croker, aux loges où les nègres des Indes occidentales renferment leurs cochons. L'odeur en était si infecte, qu'une des personnes qui l'accompagnait fut sur le point de se trouver mal. Deux pains noirs, d'une demi-livre chacun, composent la nourriture journalière des captifs. Ceux qui travaillent à la marine ont de plus dix olives par jour.

Le capitaine Croker alla visiter l'hôpital espagnol, ainsi nommé parce qu'il est entretenu aux frais de l'Espagne. Il y vit, étendus sur la terre, des infortunés de tout âge et de tout sexe, des hommes de soixante ans et des enfans de huit. Tous avaient les jambes tellement enflées et ulcérées, que leurs plaies paraissaient incurables. Il

vit, au milieu de plusieurs Siciliennes, une pauvre femme qui fondit en larmes, en lui disant qu'elle était mère de huit enfans, en lui en montrant six qui étaient esclaves avec elle depuis treize ans ! Quittant ces scènes d'horreur, il sortit dans la campagne, et rencontra les esclaves que l'on ramenait du travail à la prison. Plusieurs d'entre eux étaient pesamment chargés de chaînes, et tous étaient conduits par des infidèles armés d'énormes fouets. La plupart des femmes qu'il vit avaient été enlevées dans des descentes faites sur les côtes d'Italie ; leur sort, de même que celui de leurs enfans, était on ne peut pas plus horrible. Cette affreuse prison se nomme Bani.

Malgré l'humiliation récente qu'ont fait éprouver aux Algériens les armes britanniques, comme ils n'ont d'autre métier que la piraterie, et d'autre loi que celle du plus fort, on doit malheureusement craindre qu'ils ne recommencent leurs déprédations aussitôt qu'ils en verront la possibilité. Un consul anglais faisant quelques représentations au dey d'Alger sur la conduite de ses corsaires, il s'écria avec une singulière franchise : « Mon bon ami, à quoi sert tout ce long discours ? les Algériens sont des voleurs, et je suis leur capitaine ! » Le Code d'Alger est curieux. Si le propriétaire d'un corsaire le perd, il est obligé d'en

construire un autre. Tous les prisonniers sont considérés comme morts jusqu'à ce que l'on offre de les racheter. Tout dégât causé par un bombardement, etc., doit être réparé par celui qui en a souffert, sinon on lui confisque ce qui lui reste.

Anecdotes.

Le Maure qui n'a appris de ses parens qu'à boire et manger, croit avoir acquitté sa dette quand il a donné la même éducation à ses enfans. Il n'est point sensible à l'abandon de ses proches, ni des personnes qui paraissent même devoir mériter ses plus grandes affections. Une anecdote, qui vient à l'appui de cette vérité, servira à faire prendre d'eux la véritable opinion que l'on doit en avoir.

Un chirurgien portugais assurait qu'un Maure de campagne vint le trouver un jour, et lui dit : « *Christian barbèros* » (c'est ainsi qu'on nomme les chirurgiens étrangers dans ce pays), donne-moi quelques drogues pour faire mourir mon père ; je te les paierai bien. » Le Portugais, étonné comme le serait tout Européen à qui l'on ferait une pareille demande, resta un moment interdit ; mais, en homme qui connaissait bien cette nation, il revint à lui, et dit à ce Maure,

avec un sang froid égal à celui qu'avait employé ce dernier pour faire son atroce demande : « Est-ce que tu ne vis pas bien avec ton père? » — « On ne peut pas mieux, répondit le Maure ; « c'est un brave homme ; il a gagné du bien, m'a marié et m'a donné tout ce qu'il possédait. Nous vivons ensemble depuis quelques années, et je le nourris sans reproche ; mais il ne peut plus travailler, tant il est vieux, et ne veut pas mourir. » — « C'est une bonne raison, dit le chirurgien ; « je vais te donner de quoi l'y faire consentir. » En même temps il prépara une potion cordiale, plus propre à reconforter l'estomac du vieillard qu'à le tuer, et sans faire la moindre observation à ce sauvage, pensant bien qu'il suffirait de montrer la plus petite répugnance pour déterminer le Maure, naturellement défiant, à aller trouver d'autres personnes qui montreraient moins de scrupule à lui accorder sa demande. Le Maure paya bien et partit ; mais, huit jours après, le voici qui revient annoncer que son père n'est pas encore mort. « Il n'est pas mort ! s'écrie le chirurgien ; il mourra. » Aussitôt il compose une autre potion, il se fait également payer, et promet qu'elle ne manquera pas son effet : le Maure le remercia. Quinze jours n'étaient pas écoulés, qu'il reparut de nouveau, assurant que son père

paraissait mieux se porter depuis qu'il prenait des drogues pour mourir. « Il ne faut pourtant point se décourager, dit ce bon fils au chirurgien, « donne-m'en des nouvelles, et mets toute ta science à les rendre sûres. » Après celles-ci le Maure ne revint plus. Mais un jour le chirurgien le rencontra, et lui demanda des nouvelles du remède. « Il n'a rien fait, dit le Maure; mon père se porte bien ; Dieu l'a fait survivre à tout ce que nous lui avons donné ; il n'y a plus à douter que ce ne soit un *marabout* (saint). »

Deux jours après mon arrivée à Alger, dit monsieur Renaudot, dans son ouvrage où j'emprunte cette anecdote, on vint me demander si je voulais descendre pour voir une fille que l'on conduisait à la mer : je courus et j'aperçus effectivement une jeune personne de dix-huit ans environ, que deux sbires tenaient par la main ; la populace suivait, et je remarquai dans la foule un homme et une femme qui accablaient d'injures la malheureuse victime. Je demandai quel était le motif d'une pareille exécution : on me répondit que cette Mauresque aimait éperdûment un jeune Turc, et qu'elle avait été surprise lui accordant ses faveurs ; que le père indigné ayant dénoncé le crime, il en était résulté la condamnation au châtiment

nité dans ces circonstances. On m'ajouta que le dey avait représenté à ce barbare qu'il pouvait sauver sa fille en la mariant avec son amant, ou en la faisant inscrire sur le rôle des femmes publiques ; mais le père inflexible voulut justice, parce qu'elle était affreuse, parce qu'elle manifestait son aversion pour la nation dominante ; et c'étaient lui et sa femme qui injuriaient leur fille tandis qu'elle allait au supplice. Arrivée au bord de la mer, on la fit entrer dans un petit bateau ; là, les sbires, après lui avoir couver la tête d'un sac, lui attachèrent une pierre au cou, et la précipitèrent dans les flots près de l'entrée du port. Ces exemples, quoique multipliés, n'empêchent point les femmes de rechercher les plaisirs défendus ; aussi le grand nombre d'infractions pareilles détermine-t-il quelquefois les juges à commuer le châtiment prononcé par la loi en une peine pécuniaire, qui a l'avantage de remplir mieux les vues fiscales et spoliatrices de ce gouvernement.

Un autre jour, un esclave chrétien fut surpris dans une maison de femmes publiques ; d'abord on le conduisit en prison. On arrêta aussi le Turc qui l'avait mené chez ces femmes, et aussitôt on lui coupa la tête. Le lendemain, contrairement à ce qui a lieu en pareil cas, on égorgea le chrétien, quoiqu'il eût beaucoup d'argent à offrir pour

sa grâce ; il est vrai qu'on soupçonnait le criminel d'avoir volé cet argent dans la maison du dey, où il avait demeuré pendant quelques années. Les femmes, au nombre de trois, qui avaient reçu cet esclave, avaient été pareillement incarcérées ; mais elles firent faire des propositions pour obtenir leur grâce, on la leur accorda moyennant une forte somme que d'eux d'entre elles ne purent payer ; en conséquence, elles furent noyées à la manière accoutumée.

C'est une opinion presque générale parmi ces Barbares, que le plus agréable sacrifice qu'on puisse faire à Dieu, est de tuer un chrétien. *Ali Pelegrini*, général des galères de la République, ayant un jour débarqué sur la côte quelques prisonniers Espagnols, après un sanglant combat, un Maure s'approcha de lui, et se jetant à ses pieds : « Seigneur, lui dit-il, vous êtes bien heureux d'avoir tué tant de chrétiens, et de trouver » l'occasion d'en tuer tous les jours : vous serez » couvert de gloire dans le paradis. Pour moi je » n'ai jamais eu cette satisfaction ; mais il ne tiendrait qu'à vous de me la procurer, en m'abandonnant un de ces misérables esclaves, pour » l'immoler à Dieu. » Ali parut consentir à cette demande ; et montrant au Maure un Espagnol

jeune et robuste, lui dit de se rendre dans le bois voisin, où il lui enverrait sa proie. En même temps il fit part à l'esclave des desseins du Maure, lui permettant de se défendre, s'il était attaqué. L'Espagnol ayant pris un sabre et un fusil, entra hardiment dans le bois; mais son ennemi le voyant armé, prit la fuite, et revint trouver le général, auquel il avoua que la crainte l'avait empêché d'exécuter son projet. Alors Ali lui dit d'un ton sévère : *Apprends, malheureux, que la mort d'un chrétien n'est agréable au Tout-puissant et à son Prophète, que lorsqu'on le tue avec bravoure, et qu'il n'y a aucun mérite devant Dieu, ni devant les hommes, à massacrer des gens qui sont dans l'impuissance de se défendre.* Le Maure se retira couvert de confusion, et tous les Turcs applaudirent aux sentimens généreux de leur Général.

Les péchés que les Marabouts, religieux mahométans du royaume d'Alger ont le plus en horreur, sont ceux-ci : porter l'Alcoran au-dessous de sa ceinture, laisser tomber une goutte d'urine sur ses habits, se servir pour écrire d'une plume au lieu de pinceau, avoir des livres imprimés ou des représentations quelconques d'hommes et de bêtes, se servir de cloches, laisser entrer

les chrétiens et surtout les femmes dans leurs mosquées, échanger un turc pour un chrétien, toucher de l'argent, se permettre aucune occupation ordinaire, même panser une plaie, avant d'avoir fait sa prière du matin ; frapper la terre du pied en jouant à la paume, apparemment parce que c'est un signe d'impatience ; manger des limaçons, parce qu'ils les estiment sacrés (peut-être les a-t-on revêtus de ce caractère, parce que c'est un aliment malsain) ; châtier leurs enfans autrement qu'en les frappant sous la plante des pieds, fermer leur chambre la nuit : tout cela n'est que ridicule, ainsi que regarder les fous, imbéciles et lunatiques, comme des saints.

FIN.

Avignon, imprimerie de Pierre Chaillot Jeune.

TABLE

DES MATIÈRES.

Description géographique des provinces d'Alger, page 5
Description de la ville d'Alger, 6
Division du royaume, 10
Du gouvernement d'Alger, 38
Des Turcs et de l'Armée, 49
Des Couloglis, 60
Mœurs et Usages des Algériens, 61
Des Algériennes, 68
Des Maures, 73
Des Juifs, 83
Des Esclaves chrétiens, 84
Religion des Algériens, 95
Des Jugemens et des Lois, 98
Climat et Productions du pays, 100
Du Commerce d'Alger, 107
Forces de terre et de mer du royaume d'Alger, 111

Précis historique du royaume d'Alger, 115
Expédition d'Alger par l'empereur Charles-Quint, 119
Bombardement d'Alger, sous Louis XIV, 122
Expédition des Espagnols en 1775, ibid.
Bombardement d'Alger, par lord Exmouth en 1816, 126
Extrait du voyage du capitaine Croker, 130
Anecdotes, 134

FIN DE LA TABLE.